



RAPPORT

DU FRÈRE SUPÉRIEUR GÉNÉRAL



Frères des
Ecoles
Chrétiennes

La  Salle



Frères des Écoles Chrésiennes

Institut des Frères des Écoles Chrétiennes – Février 2022

Rapport du Frère Supérieur Général (2014 – 2022)

Document réalisé par le Frère Robert Schieler, Supérieur général, avec la participation de son Conseil général et des Secrétaires et Coordinateurs des différents Secrétariats et Services de l'Institut.

Traduction :

F. Antoine Salinas

Conception :

Giulia Giannarini

Service de la communication et de la technologie :

Ilaria Iadaluca, Giulia Giannarini, Fabio Parente,
F. Alexánder González

Maison généralice, Rome

9 février 2022

Fête du saint Frère Miguel

Table des matières

0 / Introduction | 2

Chapitre 1 / La mission du Frère Supérieur général et du Conseil général | 6

Chapitre 2 / Le Conseil international de l'Association et de la Mission éducative lasallienne (CIAMEL) | 15

Chapitre 3 / Leadership et gouvernance : Notre voie pour un partenariat de collaboration | 27

Chapitre 4 / L'association : Notre chemin pour la communion dans la vie et la mission | 33

Chapitre 5 / Conclusion | 38



Annexe A / Secrétariat de l'association et de la mission | 42

Annexe B / Secrétariat à la formation | 51

Annexe C / Secrétariat à la solidarité et au développement | 57

Annexe D / Service de la recherche et des ressources lasalliennes | 72

Annexe E / Service des communications et de la technologie | 80

Annexe F / Économe général | 87



Intro- duction

Chers Frères et tous les membres de la Famille lasallienne,

Au début de notre mandat en 2014, nous avons présenté notre source d'inspiration comme suit :

“ **« c'est encore une vision pour le temps fixé ; elle tendra vers son accomplissement, et ne décevra pas. Si elle paraît tarder, attends-la : elle viendra certainement, sans retard. »**
(Habaquc 2, 3)

Vous vous souviendrez que la Lettre pastorale de 2014 contenait ce défi : « Comment donnons-nous forme à nous-mêmes, à notre message et à notre mission en réponse aux besoins de ce nouveau siècle ? » C'était un défi explicite lancé au Conseil général, aux Secrétariats et aux divers comités d'experts ad hoc qui ont été créés après le 45^{ème} Chapitre général, comme le Comité de stratégie internationale ou le Comité des vocations lasalliennes.

Si l'on considère la réalité de l'Institut à cette époque, les besoins que nous avons immédiatement identifiés, en tant que Conseil général, ont été rendus explicites par quatre grandes tendances qui ont retenu notre attention :

- Une meilleure compréhension de la relation entre notre identité, la mission et l'association.
- La priorité du service éducatif des pauvres
- Gouvernance et pérennité de la mission
- Technologies de l'information et de la communication

À cela, nous avons ajouté :

- Le rôle croissant de l'enseignement supérieur dans la mission lasallienne
- La réponse créative de la catéchèse et de l'évangélisation dans un monde multi-religieux et séculier

→ La reconnaissance que, en tant que Frères, nous sommes tenus d'approfondir notre prière intérieure et notre vie fraternelle.

Notre intention était de tenter de répondre à ces défis par un programme qui inclurait non seulement le Conseil général mais qui impliquerait directement tous les Secrétariats et Services du Centre de l'Institut. Nous espérons également que ce qui était proposé servirait de modèle pour chaque Secteur, District et Région. Ce programme a été élaboré dans la circulaire 470, « *Vers l'année 2021 : Vivre ensemble la joie de notre mission* ». Cette Circulaire résume notre vision et a guidé notre travail depuis le dernier Chapitre général. Le but de ce rapport que vous avez devant vous est d'évaluer ce que nous avons accompli au cours de ces années, d'indiquer certains des défis rencontrés, et de proposer quelques orientations pour l'avenir.

Il est évident que nous vivons un moment historique très difficile et compliqué, où la pandémie a affecté tous les niveaux de la société dans le monde entier. Inévitablement, c'est aussi un moment critique pour l'Église, pour la Vie Consacrée, pour notre propre Institut, et pour toute la Famille Lasallienne. Vue à travers les yeux de la foi, cette crise nous pousse à chercher des moyens plus cohérents et plus engagés de répondre à notre mission en faveur des enfants et des jeunes qui en ont le plus besoin.

À la lumière de ce qui précède, le Rapport soulignera comment nous avons cherché à répondre aux besoins les plus pressants de l'Institut depuis 2014 avec une vision inspirée par l'Évangile et par notre propre mémoire fondatrice. En outre, à la suite d'un profond discernement au cours des dernières années, qui a inclus une contribution importante du Comité de stratégie internationale (CSI) et du Comité ad hoc pour la création de Fonds pour aborder la coresponsabilité et la durabilité de la mission, nous indiquons deux besoins urgents qui, selon nous, doivent être traités dans un avenir immédiat :

- Leadership et gouvernance
- Association pour la Mission

Nous abordons ces défis en nous inspirant de notre Fondateur qui

« **... nous lance un appel qui continue à inspirer et à soutenir toutes celles et tous ceux qui se réclament de lui. Pénétrés de l'esprit qu'il nous**

a légué, avec nos Partenaires dans la mission, nous nous maintenons dans la Tradition vivante de l'Institut. En communion avec tous ceux qui nous ont précédés, nous continuons de répondre avec un zèle ardent aux appels du Seigneur, de l'Église et du monde, pour procurer la gloire de Dieu. »

(R.160)

Aujourd'hui, les Frères et les Partenaires sont invités à :

- trouver et découvrir des moments de grâce imprévisibles, notamment à travers la mission d'évangélisation que nous confie l'Église dans le monde d'aujourd'hui ;
- être des protagonistes pour vivre une spiritualité de communion dans la mission au service des autres, en particulier des jeunes, et des moins fortunés.

Nous savons que de nouveaux signes de vie continueront à émerger, comme c'est déjà le cas dans la récente III^e AIMEL, et nous sommes convaincus que notre 46^{ème} Chapitre général encouragera les autres par l'action de l'Esprit. C'est ainsi que nous nous engageons à « *construire de nouveaux chemins pour transformer des vies* ».

C'est notre vision, notre passion, notre avenir - un appel à donner le meilleur de nous-mêmes, à nous engager « *ensemble et par association* » dans et pour la mission, un appel à nous donner « à la gloire de Dieu ».

Signé :
Frère Supérieur général
Le Conseil général



Chapitre 1

*La mission du Frère
Supérieur général et du
Conseil général*

I. La Vision

- 1.1 Le Frère Supérieur général et le Conseil général ont choisi « *Vivre ensemble la joie de notre mission* » comme thème directeur de notre travail et de l'animation de l'Institut et de la Famille Lasallienne. Tout au long des années de notre mandat, nous avons essayé de partager la fraternité à un niveau profond en tant que communauté et en tant que leaders, et nous avons essayé d'exprimer notre gratitude pour la joie de la mission qui nous a été confiée.
- 1.2 Dans la circulaire 470 (2015), nous avons formulé notre vision de la manière suivante : « *Pressés par l'urgence des besoins, éclairés par l'Évangile, inspirés par notre mémoire vivante, nous transformons les vies par une éducation de qualité pour tous.* »
- 1.3 En juin 2018, nous avons élargi cette vision pour indiquer que nous voulions faire en sorte que l'Institut soit « *une ressource spirituelle et éducative mondiale de premier plan dans un monde de plus en plus sécularisé et pluraliste.* »

II. Les convictions

- 1.4 Nous avons accepté la vision et les propositions du Chapitre général comme représentant une « *fidélité vivante au charisme propre de l'Institut* » (R.112). Nous avons entrepris notre ministère de direction avec la conviction que l'amélioration de l'intégration systémique et de la collaboration des Secrétariats et des Services, tant entre eux qu'avec le Frère Supérieur et le Conseil Général, assurerait une réponse efficace et effective à la demande du Chapitre. Nous avons élucidé notre plan stratégique dans la Circulaire 470, « *Vers l'année 2021 : Vivre ensemble la joie de notre mission.* »
- 1.5 Une autre conviction qui a guidé notre ministère de direction est la conviction que tous les lasalliens engagés dans cette mission qui transforme la vie doivent être en communion. Nous avons cherché à renforcer la communion à tous les niveaux - au sein de la Maison Généralice, dans les Districts et Délégations, dans les Régions et avec

l'ensemble de la Famille Lasallienne. Nous avons proposi des thèmes annuels, avec les réflexions lasalliennes correspondantes, pour le discernement à tous les niveaux, afin d'étendre et d'approfondir la compréhension de la mission lasallienne. Enfin, nous avons consacré des ressources importantes à l'Année du Tricentenaire, célébrant l'entrée du Fondateur dans la vie éternelle et à l'Année des Vocations Lasalliennes.

- 1.6 Une autre contribution à la communion a été les visites canoniques et pastorales à chacune des Régions de l'Institut. Au cours de notre mandat, le Frère Supérieur a visité chaque Région, accompagné du Conseiller général de la Région, pour s'engager avec les Frères et les Partenaires, les œuvres et les communautés, et pour examiner le leadership et les structures des Districts et des Régions. Cela lui a permis, ainsi qu'au Conseil général, de prendre le pouls de notre Institut international et d'offrir des encouragements et des orientations pour l'avenir.
- 1.7 Le Frère Supérieur a également insisté sur la nature partagée du leadership dans l'Institut comme moyen de renforcer la communion et l'interdépendance (R.124.1). Le 45^{ème} Chapitre général a mis un accent particulier sur la consultation et la collaboration directes avec les Frères Visiteurs et, en réponse, le Frère Supérieur a rencontré régulièrement les Conférences régionales de Frères Visiteurs, en personne et virtuellement, pour les soutenir et les aider dans la mise en œuvre de l'orientation du Chapitre. En plus de l'Assemblée Inter capitulaire (2018) avec les Visiteurs, les Visiteurs Auxiliaires, les Délégués et les Présidents, le Frère Supérieur et le Conseil ont également tenu des sessions avec les nouveaux Visiteurs et les Visiteurs plus expérimentés en 2015 et 2016 respectivement.
- 1.8 Comme « *garants du charisme du Fondateur et de la mission de l'Institut* » (R.125), notre rôle a été d'assurer une voix unifiée, fidèle et prophétique, particulièrement en ce qui concerne l'encouragement à la croissance dans la compréhension de notre charisme. À cette fin, le Frère Supérieur et le Conseil général ont composé des lettres circulaires et des réflexions lasalliennes, tandis que les Secrétariats, les Services et les Conseils internationaux ont rédigé des réflexions critiques sur le rôle de la mission et de la communauté dans l'Institut¹.

¹ Critères d'identité et de vitalité lasallienne ; Déclaration sur notre mission éducative lasallienne au 21^{ème} siècle ; la Réflexion Lasallienne annuelle ; Formation Lasallienne pour la Mission : un itinéraire de vie ;

- 1.9 Inévitablement, la pandémie de la Covid a posé un défi à la mission lasallienne dans le monde entier et le Centre de l'Institut a continué à soutenir l'Institut pour trouver des moyens créatifs d'y répondre positivement. La pandémie a peut-être entravé notre mode d'interaction habituel, mais elle nous a aussi permis de découvrir d'autres façons de collaborer à distance et d'établir des relations, ce qui est au cœur de la mission éducative lasallienne ².
- 1.10 Dans notre engagement en faveur de l'éducation des jeunes, spécialement des pauvres, la mission lasallienne exerce son ministère en communion avec l'Église ainsi qu'avec des organisations qui partagent les mêmes idées, spécialement dans le domaine de l'éducation. Notre collaboration avec différentes familles charismatiques, Instituts, ONG et, d'une manière spéciale, avec les Frères Maristes est une manifestation claire de cet engagement.

III. *Thèmes unificateurs et priorités*

- 1.11 Comme indiqué ci-dessus, nous avons élaboré un plan pastoral pour la période 2014-2021 dans la Circulaire 470 qui présentait nos propositions pour mettre en œuvre les décisions du 45^{ème} Chapitre général et, en même temps, offrait un programme pour les années à venir qui visait à renforcer l'identité lasallienne et à soutenir la mission éducative lasallienne en tant que force créatrice et transformatrice. Ce programme était basé sur une analyse des défis, des besoins, des priorités et des aspirations de l'Institut mondial. Nous espérons que ce programme soutiendrait les communautés et les œuvres lasalliennes dans leur engagement à construire un avenir meilleur pour tous, basé sur le respect, la solidarité et la paix.
- 1.12 Pour soutenir la mise en œuvre des propositions du Chapitre et cette évaluation continue, nous avons offert à la Famille Lasallienne mondiale des réflexions régulières basées sur notre évaluation de l'évolution des besoins et des stratégies. Ces réflexions, inspirées par le thème général de notre mandat, « *Vivre ensemble la joie de notre mission* », ont pris la forme de sous-thèmes annuels présentés sous forme de *Réflexions*

De l'espérance à l'engagement : Comprendre les vocations lasalliennes (Circulaire 475) ; et Dialogue au sujet de la famille lasallienne : Approfondir notre identité.

² cf. *le Plan d'action de la Mission Lasallienne ; Ré-imaginer la vie des Frères (2020).*

Lasalliennes, dont la premièe, « Cette œuvre de Dieu est aussi la nôtre », a été publiée pour l'année académique 2014-2015 ³.

- 1.13 Il est vite devenu évident qu'une mise en œuvre efficace des propositions du Chapitre (52) nécessiterait des examens réguliers et une réflexion continue afin de fournir les réponses dynamiques nécessaires pour répondre aux besoins et tendances émergents. Par conséquent, au cours des quatre dernières années, nous avons évalué notre travail, affiné nos priorités et recentré nos stratégies.
- 1.14 En 2017, nous avons donné la priorité à notre travail pour [1] assurer la vitalité des Districts et des Régions et [2] promouvoir les vocations lasalliennes et l'association lasallienne. Nous avons davantage affiné nos priorités à la suite de la réunion inter capitulaire (mars 2018) pour inclure l'élaboration de propositions pour des modèles de gouvernance, des structures d'Institut et l'association lasallienne. Tout au long de 2019 et en 2021, les thèmes de [1] l'association pour la mission et [2] le leadership et la gouvernance ont reçu une attention prioritaire. Nous avons identifié des actions spécifiques pour aborder ces thèmes. Certaines de ces actions ont été entreprises par le Frère Supérieur, d'autres par le Conseil général, et d'autres encore ont été déléguées aux Secrétariats, Services et Conseils.
- 1.15 Les idées et les conclusions clés ont ouvert la voie à des actions et des décisions qui, selon nous, ont renforcé notre mission mondiale et amélioré sa résilience en se concentrant sur les deux priorités que nous avons identifiées.

IV. Principales idées et conclusions

1.16 Leadership et gouvernance

→ Les Districts et Délégations sont animés par des Visiteurs, Visiteurs auxiliaires, Délégués et Présidents compétents et pastoraux. Cependant,

³ Les Réflexions Lasalliennes suivantes ont été : 2015-2016 : Une aventure évangélique ; 2016-2017 : Un appel, plusieurs voix ; 2017-2018 : Lasalliens sans frontières ; 2018-2019 : Lasalliens au cœur ardent ; 2019-2020 : De grandes choses sont possibles ; 2020-2021 : Tu participes à ce miracle - Notre vision. Notre passion. Notre avenir ; 2021-2022 : L'utopie nous fait d'avancer : Construire de nouveaux chemins pour transformer des vies.

l'avenir de ces postes clés dans un certain nombre de Districts est un sujet de préoccupation urgent, tout comme le fait qu'il y a moins de Frères capables ou désireux d'animer des communautés en tant que Directeurs.

- Les Conseils de la Mission, des Districts et des Régions continuent à développer leur efficacité, bien que certains Districts doivent encore s'engager sans réserve dans le leadership laïc de la mission locale. D'autres Districts doivent évaluer de manière critique comment les rôles des Frères et des Partenaires peuvent se compléter au profit de la mission. En même temps, la variété des expériences vécues en matière d'association pour la mission appelle à un respect sain du rythme d'intégration et d'appropriation.
- La transparence et la responsabilité financières à tous les niveaux de gouvernance sont essentielles pour renforcer la résilience et la crédibilité souhaitées.
- Pour combler le manque de ressources au sein de l'Institut et soutenir la mission lasallienne dans le monde, il faudra une planification stratégique et une généreuse solidarité fraternelle entre les Districts et les Régions.
- Notre réflexion sur les visites pastorales dans les Régions nous amène à affirmer que, face à l'incertitude créée par les changements démographiques, religieux, sociaux et économiques, il existe des réponses dynamiques et créatives dans de nombreuses régions de l'Institut.
- La pandémie a accéléré la mise en place de nouvelles méthodes de travail et de collaboration avec les différentes unités administratives, les Secrétariats et les Services, dans le District, la Région et l'Institut - par exemple, déterminer les meilleures façons d'utiliser les réunions/rassemblements en présentiel, et quand et comment utiliser les réunions virtuelles, etc.
- L'accompagnement de nos jeunes Frères reste essentiel pour la persévérance.

1.17 Association pour la mission et la famille lasallienne

- Le témoignage de l'union fraternelle des Frères et des Partenaires est une source d'encouragement pour les jeunes et l'environnement social.
- Nos Partenaires lasalliens croient en nous et accueillent l'opportunité d'exercer leur travail comme un ministère et comme l'expression d'une vocation lasallienne.

- La complexité des différentes expériences de l'Institut concernant la croissance ou la diminution des Frères, les Partenaires, les Associés, les Volontaires, les Étudiants et les Institutions, exige des approches contextuelles pour chaque situation.
- Les institutions d'enseignement supérieur étendent leur implication et leur contribution à la mission lasallienne mondiale.
- Des programmes de formation solides pour la mission et l'accompagnement sont nécessaires pour assurer un leadership futur efficace des Frères et des Partenaires.
- Les célébrations du tricentenaire ont été entreprises avec zèle et originalité dans tout l'Institut et la Famille Lasallienne.

V. Décisions et actions stratégiques générales

- 1.18 Le Frère Supérieur et le Conseil Général ont fourni un soutien fraternel, organisationnel, personnel et financier pour :
- Le leadership stratégique du Conseil international de l'association et de la mission éducative lasallienne (CIAMEL).
 - La mise en place d'un comité stratégique international chargé de donner des orientations générales en matière de mission et de finances.
 - La mise en place d'un comité ad hoc pour la création de fonds afin de fournir les orientations générales d'une campagne d'investissement globale.
 - L'expansion des initiatives d'enseignement supérieur en Afrique.
 - Les œuvres éducatives et les communautés répondant à l'appel à aller « Au-delà des frontières ».
 - L'année du tricentenaire consacrée aux vocations lasalliennes.
 - La coordination des Volontaires Internationaux et des Jeunes Lasalliens.
 - Le développement des différents projets de collaboration Fratelli.
- 1.19 Le gouvernement central de l'Institut a continué à chercher des occasions d'aligner et de rationaliser les opérations, tant au sein de la Maison Généralice qu'entre le Centre et les Régions, Districts et Délégations. A cette fin, le Frère Supérieur et le Conseil ont prévu :

- La collaboration et l'habilitation des Secrétariats et des Conseils pour organiser et publier les textes clés relatifs à la formation, à la mission et à l'association lasalliennes.
- Soutien organisationnel pour la formation continue dans la Région.
- Soutien organisationnel pour vérifier la situation financière actuelle de tous les Districts et Délégations.

VI. Les voies d'avenir

- 1.20 Au cours des huit dernières années, nous avons essayé d'assumer ce ministère de direction avec une attention stratégique et fraternelle. Nous avons essayé d'accomplir notre travail avec humilité et avec confiance dans la présence constante et aimante de Dieu, alors que nous cherchions à construire le Règne de Dieu. Comme indiqué dans « *Notre Vision. Notre passion. Notre avenir* ». (Réflexion Lasallienne 6), nous voyons des preuves de croissance et nous sommes reconnaissants pour les tendances positives qui naissent au sein de l'Institut et de la famille lasallienne qui nous font avancer vers un avenir créatif. Ces tendances comprennent :
- Le développement de l'influence et du leadership des femmes dans la mission lasallienne.
 - Les programmes de formation sont axés sur l'association pour la mission, fondée sur le charisme fondateur, la vocation et la communauté.
 - Une sensibilisation mondiale croissante à l'égard de Saint-Jean-Baptiste de La Salle et de notre héritage de 340 ans.
 - L'ouverture croissante des Frères à vivre leur fraternité dans des communautés interculturelles, inter-congrégations et mixtes.
- 1.21 Compte tenu de ces tendances émergentes et des défis que nous avons identifiés à partir de notre expérience de ces dernières années, nous pensons que les nouveaux dirigeants de l'Institut devront consacrer une attention permanente aux aspects suivants de la vie de l'Institut et de la Famille Lasallienne :
- Le Centre de l'Institut doit jouer un rôle plus proactif en générant de la vie et de la créativité dans les Districts/Secteurs nécessitant plus d'attention dans divers domaines, tels que, mais sans s'y limiter :

- Le développement de structures légales et canoniques dans chaque District pour permettre une distinction claire entre la mission lasallienne et le patrimoine de l'Institut et le soutien des Frères et de leurs communautés.
 - L'animation des Frères et des communautés lasalliennes
 - La formation des Frères et des Partenaires
 - La formation d'économies de District/Délégation
 - La fourniture de services et d'un accompagnement appropriés aux niveaux de la Région/ du District/ du Secteur pour aider les responsables lorsqu'il n'y a plus de Frères compétents disponibles.
- L'habilitation des Districts/Secteurs à soutenir la mission lasallienne et à développer le charisme lasallien lorsqu'il n'y a plus de Frères actifs dans la mission.
- Il est nécessaire de renforcer la collaboration entre les Districts au sein et par-delà les Régions pour rendre les projets « Au-delà des frontières » viables et durables.
- La formation de nouveaux Frères Visiteurs afin de les équiper pour l'environnement dynamique dans lequel notre fraternité et notre ministère sont vécus.
- Le progrès continu vers une structure de gouvernance ayant une autonomie significative pour la Famille Lasallienne et l'Association dans l'Institut.
- La réflexion critique continue sur la spiritualité lasallienne par les Frères et les Partenaires pour promouvoir le dialogue et la fidélité créative au charisme lasallien.
- La réflexion critique continue et l'évaluation des différents modèles de la Famille Lasallienne qui existent dans l'Institut.
- Le discernement pour l'innovation créative en réponse aux effets de la pandémie dans l'ensemble de l'Institut - par exemple, pour répondre aux préoccupations concernant l'efficacité de la mission et le bien-être ; prendre des mesures pour créer un sentiment de communauté à l'ère numérique ; favoriser la connexion et le sentiment d'appartenance entre tous les Lasalliens grâce aux outils numériques ; répondre aux défis posés au bien-être par le passage au travail et à l'éducation à distance.

Chapitre 2

*Le Conseil international
de l'Association et de la
Mission éducative lasallienne
(CIAMEL)*



I. Bref historique

- 2.1 Sur la base de la recommandation de la 2^{ème} Assemblée internationale de la mission éducative lasallienne (AIMEL 2013), le 45^{ème} Chapitre général a approuvé la proposition 12 qui appelait à la création du *Conseil international de l'Association et de la mission éducative lasallienne* (CIAMEL). Le 20 février 2015, le Conseil général a approuvé les statuts de ce nouveau Conseil. Après la nomination des représentants des Régions, de l'Association Internationale des Universités Lasalliennes (IALU) et du Conseil International des Jeunes Lasalliens (CIJL), la première réunion du Conseil s'est tenue du 1^{er} au 5 octobre 2015.
- 2.2 Selon ses statuts, « *le Conseil International de l'Association et de la Mission Educative Lasallienne (CIAMEL) est un organisme délibératif et collaboratif de Frères et de Partenaires représentant l'Institut au niveau mondial. Il est établi pour animer et diriger tous les programmes éducatifs actuels et futurs qui incarnent la mission lasallienne. Le travail du CIAMEL a pour ambition d'assurer un avenir porteur d'espérance à chaque étudiant confié à nos soins, en particulier les pauvres et les plus vulnérables* »¹
- 2.3 Les objectifs stratégiques déclarés du Conseil sont les suivants :
- a. Mener les lignes d'action prioritaires proposées par l'Assemblée internationale pour la Mission Éducative Lasallienne (AIMEL 2013), et évaluer leur impact en particulier dans le service pour les pauvres et les plus vulnérables.
 - b. Mettre en œuvre les propositions du 45^{ème} Chapitre général relatives au mandat du CIAMEL.
 - c. Développer une vision prophétique pour le réseau lasallien sur la base d'études au niveau mondial des réalités actuelles et des possibilités futures.²
- 2.4 Les objectifs opérationnels déclarés du Conseil sont les suivants :
- a. Identifier les structures de District et de Région de la Mission Éducative Lasallienne qui existent déjà et promouvoir leur mise en place là où elles n'existent pas.

¹ Statuts du CIAMEL – (1)

² Statuts du CIAMEL – (2.1)

- b. Soutenir et consolider la bonne gestion des œuvres existantes pour assurer leur viabilité.
- c. Aider et encourager les projets éducatifs en faveur des plus vulnérables au niveau international.
- d. Se mettre en réseau avec les universités lasalliennes et les centres d'études supérieures afin de renforcer les liens, mettre en commun les ressources et encourager la recherche, au profit de la mission lasallienne.
- e. Promouvoir la formation intégrale des lasalliens afin de favoriser une plus grande compréhension et une plus large mise en œuvre de la mission lasallienne.
- f. Renforcer le réseau lasallien des œuvres selon les critères de solidarité et d'interdépendance.
- g. Réunir des lasalliens de divers secteurs de l'Institut pour créer des commissions ad hoc sur des projets spécifiques.
- h. Collaborer avec les Secrétariats de la Maison généralice pour tout ce qui se rapporte au travail de la mission.
- i. Élaborer un guide d'évaluation institutionnelle, basé sur des critères développés par les Secrétariats de l'Association et de la Mission, pour évaluer et renforcer l'engagement des membres dans les œuvres du réseau éducatif lasallien.³

II. Les membres⁴

2.5 La composition du Conseil a considérablement évolué au fil des ans. Certains changements étaient liés à la fin du mandat de certains membres au sein d'organisations, par exemple IALU ou le CIJL. Les représentants régionaux sont restés stables. Pour maintenir une représentation appropriée des sexes et refléter la présence significative des femmes lasalliennes dans la

³ Statuts de CIAMEL - (2.2)

⁴ **Membres actuels** : Alisa Macksey, (Présidente-RELAN), Jessica Ortega, (RELAL), Frère Vinicio González (RELAL), Frère Jesús Félix Martínez (RELEM), Collette Allix (RELEM), Rose Laetitia Dala (RELAF), Frère Ferdinand Biziyaremye (RELAF), Fritzie de Vera (PARC), Frère Andrés Govela (IALU), Keane Palatino (JL) **Invités avec voix** : Heather Ruple Gilson (Co-secrétaire de l'Association), Frère Francisco Chiva (Co-secrétaire de l'Association), Frère Nestor Anaya (Secrétaire de la Mission) **Conseillers généraux accompagnateurs** : Frère Rafael Matas, Frère Gustavo Ramírez **Anciens membres** : Frère Carlos Castaneda (RELAL), Merv McCormack (PARC), Frère William Mann (RELAN), Antoine Beland (JL)

mission lasallienne, le Frère Supérieur a nommé 3 femmes supplémentaires. Leur présence a non seulement assuré cet important équilibre entre les sexes mais a également enrichi la réflexion du Conseil de perspectives nouvelles et originales. Un autre changement significatif a été la nomination du nouveau Conseiller général pour la Famille Lasallienne pour accompagner le Conseil, avec voix mais sans vote, et l'ajout des Secrétaires pour l'Association (2) et la Mission (1) après leur nomination.

- 2.6 Les membres passés et actuels ont apporté des contributions importantes, non seulement à l'efficacité du Conseil, mais aussi à la création d'un excellent climat de travail. Ce climat a facilité l'accueil effectif des nouveaux membres et les adaptations nécessaires de la dynamique interpersonnelle du Conseil.
- 2.7 Le Conseil reconnaît la nécessité d'un processus d'initiation des nouveaux membres du CIAMEL qui devrait porter sur des domaines tels qu'une présentation des statuts, un aperçu des priorités du Conseil, une explication du style de travail, etc.

III. Réunions

- 2.8 Lors de la première réunion du Conseil, et conformément à ses statuts, les membres ont décidé de se réunir régulièrement, au moins deux fois par an. Normalement, ces réunions coïncidaient avec les sessions plénières du Conseil général pour permettre de faire le point en personne sur les progrès réalisés. Ce calendrier de réunions a été maintenu jusqu'à ce que l'épidémie de la COVID19 empêche les réunions en présentiel, après quoi les réunions se sont tenues en visioconférences.

IV. Priorités

- 2.9 Les 6 priorités suivantes ont été adoptées lors de la première réunion du Conseil après une étude attentive des propositions du 45^{ème} Chapitre Général, des propositions de la 2^{ème} AIMEL, des orientations de la Circulaire 470, et des objectifs opérationnels indiqués dans les Statuts du CIAMEL :
- a. Prendre la responsabilité de l'élaboration de la *Déclaration sur la mission éducative lasallienne*.

- b. Renforcer la compréhension et l'expérience de l'Association Lasallienne pour la mission.
- c. Promouvoir une formation appropriée pour tous les Lasalliens impliqués dans la Mission. Pour y parvenir, le Conseil a décidé que, plutôt que de mettre à jour le *Guide actuel de la formation*, il assumerait la responsabilité conjointe de la création d'un nouveau cadre inclusif pour la formation des Frères et des Lasalliens.
- d. Identifier les structures de la mission et encourager leur création lorsqu'elles n'existent pas.
- e. Collaborer à la mise en œuvre des propositions du Chapitre sur la pastorale.
- f. Diriger le processus préparatoire et la mise en œuvre de l'Assemblée internationale de la Mission 2021.

V. *Style de travail*

2.10 Le plan d'action conçu par le CIAMEL a été présenté au Conseil général, qui l'a approuvé. Le CIAMEL a décidé de travailler en collaboration avec d'autres Secrétariats de l'Institut, avec deux Secrétariats, Association pour la Mission et la Formation, ainsi qu'avec deux Services, Recherche et Ressources Lasalliennes et Communication et Technologie.

VI. *Productions*

2.11 Comme déterminé par ses priorités, le CIAMEL s'est d'abord concentré particulièrement sur la préparation de quatre documents importants pour l'avenir de la Mission :

- *Déclaration sur la mission éducative lasallienne. Défis, convictions et espérances.*
- *Critères d'identité pour la vitalité des œuvres éducatives lasalliennes.*
- *Formation lasallienne pour la mission : un itinéraire de vie.*
- *Dialogue au sujet de la famille lasallienne : Approfondir notre identité.*

2.12 Il est important de noter que la réflexion du Conseil qui a conduit à la publication de ces documents a été enrichie par de nombreuses

contributions du Conseil général, ainsi que par d'autres contributions significatives des Conseils de mission de Districts, des Assemblées de Régions, d'experts identifiés et d'autres personnes. Ces contributions (sous forme de notes, d'idées, de suggestions, etc.) ont constitué un apport considérable pour la préparation des différents projets.

A. Déclaration sur la mission éducative lasallienne. Défis, convictions et espérances.

2.13 La présente Déclaration a été produite suite à la proposition 17 du 45^{ème} Chapitre général.

Le processus :

Trois séminaires et une session internationale d'études lasalliennes (SIEL) ont été organisés pour favoriser la réflexion. Ces événements ont réuni des spécialistes de la pédagogie, de la spiritualité, de la catéchèse et des Droits de l'enfant. Par la suite, en juin 2017, le CIAMEL a désigné l'équipe de rédaction suivante pour prendre la responsabilité de préparer les projets successifs⁵:

- M. Maximilian Roeckl (Autriche)
- Frère Gerard Rummery (Australie)
- Frère Alfonso Novillo (Espagne)
- Frère Carlos Gómez FSC (Colombie)
- Frère Nestor Anaya (Rome)

Cette équipe de rédaction était accompagnée par le Frère Gustavo Ramirez, Conseiller général.

Les thèmes :

Les thèmes centraux de la Déclaration portent sur les points suivants :

- Notre vivant héritage lasallien
- Les participants impliqués dans la Mission lasallienne
- Les fondements inspirateurs et durables de l'héritage éducatif lasallien
- Envisager les défis futurs de la Mission éducative lasallienne

⁵ Voir aussi l'équipe de rédaction et les consultants dans *Critères d'identité lasallienne*, p. 2.

Le but :

Le but de cet ouvrage est de permettre une meilleure compréhension de la Mission Lasallienne aujourd'hui et de servir de référence de base pour le développement de cette Mission dans les années à venir. Nous espérons que son influence positive s'étendra bien au-delà du 46^{ème} Chapitre général et de la 3^{ème} Assemblée internationale de la Mission et que les générations futures de lasalliens y trouveront l'inspiration et des approches créatives pour répondre aux nouveaux besoins.

B. Critères d'identité pour la vitalité des œuvres éducatives lasalliennes

2.14 *Critères d'identité pour la vitalité des œuvres lasalliennes* a été produit en réponse à la proposition 13 du 45^{ème} Chapitre.

Le but :

Le document est conçu comme un outil qui permet aux œuvres éducatives lasalliennes :

- D'analyser leur pratique éducative à la lumière des caractéristiques lasalliennes.
- De promouvoir l'identité et la vitalité lasalliennes pour assurer une amélioration continue.
- Renforcer et promouvoir l'unité de notre approche éducative lasallienne dans le monde entier.

Le processus :

Ce document utilise l'expérience de plusieurs Districts qui ont déjà des structures en place pour l'évaluation de leurs centres éducatifs⁶ et une étude systématisée par des Frères et des Partenaires laïcs accrédités ayant une grande expérience dans des institutions éducatives de qualité internationale⁷.

Les thèmes/sujets :

La première partie du document décrit les critères d'identité et de vitalité lasalliennes, tandis que la seconde partie propose une méthodologie pour utiliser ce matériel comme outil d'amélioration continue.

⁶ Voir sous « Remerciements spéciaux » dans *Les critères d'identité lasallienne*, p. 2.

⁷ Voir sous les rubriques « Consultants » et « Remerciements spéciaux » dans *Critères d'identité*, p. 2.

Le projet a été présenté aux Frères Visiteurs lors de la Session Inter capitulaire, en mars 2018, pour recevoir des commentaires. Par la suite, certains établissements lasalliens et responsables de District sélectionnés (Frères et collègues) ont aidé à valider le document, soit en l'étudiant, soit en appliquant les instruments qui y sont présentés.

C. La formation lasallienne pour la mission. Un itinéraire de vie

2.15 Le travail sur le *Guide de la Formation* est né de la proposition 31 du 45^{ème} Chapitre Général qui demandait sa révision et sa mise à jour. Le Secrétariat de la Formation et le CIAMEL ont travaillé ensemble sur ce projet en suivant les lignes directrices proposées par le Chapitre Général.

Le but :

Suite aux orientations du 45^{ème} Chapitre Général et de l'Assemblée Internationale de la Mission de 2013, le *Guide de la Formation* avait pour but d'offrir un cadre pour dispenser une formation qui favorise l'identité et promeut l'unité de tous les lasalliens.

Le processus :

Le CIAMEL et le Secrétariat de la Formation ont convenu de préparer un seul *Guide de la Formation pour* tous les Lasalliens, Frères et Laïcs. Suite à cette décision, les principaux sujets ont été identifiés ainsi que les experts qui pourraient être invités à préparer le document. Le Secrétariat à la Formation a ensuite formé un comité de rédaction et de révision qui a élaboré plusieurs projets avant de rédiger le document final. Lors de la Session inter capitulaire de 2018, le Secrétariat à la Formation a présenté un projet pour observations et recommandations aux Frères Visiteurs. De nombreux partenaires laïcs du monde entier ayant des responsabilités en matière de formation ont ensuite été invités à proposer leurs suggestions pour améliorer ce projet.

Au terme de ce long et enrichissant processus, le *Guide* a été présenté pour approbation au CIAMEL et au Conseil général avec le titre : *Formation Lasallienne pour la Mission* : un itinéraire de vie. Le manuel est déjà disponible dans différents formats et a été un outil utile pour les sessions de formation dans les différentes Régions et Districts.

D. Dialogue au sujet de la famille lasallienne : Approfondir notre identité

2.16 Ce document invite tous les lasalliens à réfléchir à leur identité à la lumière de certaines publications antérieures significatives, par exemple :

- *L'Association Lasallienne : L'histoire continue*. Cahier MEL 2 (2003)
- *Associés pour la mission éducative lasallienne*. Bulletin de l'Institut 250 (2005)
- *Fondements pour un modèle actuel de la Famille Lasallienne. Essais lasalliens 4* (2008)
- Circulaire 461 - *Associés pour la mission lasallienne, un acte d'espérance* (2010)

2.17 Le CIAMEL a décidé de produire ce document pour contribuer à la fois aux discussions en cours sur l'Association et la Famille Lasallienne et à l'évolution des Familles charismatiques comme tendance émergente dans l'Église. Dix ans se sont écoulés depuis la dernière publication sur l'Association, et plus de 30 ans depuis que l'Institut a commencé à parler de la Famille Lasallienne, mais le besoin de poursuivre le dialogue sur les questions clés demeure. Ce document sert d'outil à l'ensemble de la Famille Lasallienne pour réfléchir sur des questions telles que ⁸:

- Lasalliens qui sommes-nous ?
- Quel est le sens de notre vie ? (Spiritualité lasallienne) ?
- Qu'est-ce qui est au cœur de notre mission éducative aujourd'hui ? (Toucher les cœurs et enseigner les esprits) ?
- De quelle formation les lasalliens ont-ils besoin de nos jours ?
- Comment faisons-nous l'expérience de l'appartenance à la Famille lasallienne ?
- Comment s'organiser à l'avenir dans un esprit de fidélité créative ?
- De quelle structure organisationnelle, dans le respect de la fidélité créative, les lasalliens ont-ils besoin pour l'avenir ?

2.18 Tant le CIAMEL que le Conseil général ont réagi aux différentes versions de ce document. En octobre 2019, plus de 50 frères et laïcs ont proposé des commentaires et une réflexion lors d'un programme de formation axé sur l'Association.

⁸ Voir *Dialogue au sujet de la famille lasallienne : Approfondir notre identité*, p.7

2.19 Ces quatre documents ont été bien accueillis par l'ensemble de l'Institut. Cependant, il y a des défis à relever pour réaliser la vision qui y est proposée et pour s'assurer qu'ils ne *restent* pas simplement « *sur l'étagère à prendre la poussière* » ! Il est important que chaque District/Délégation trouve les moyens de diffuser et de mettre en œuvre ces documents sans délai dans toutes leurs communautés éducatives pour inspirer les Lasalliens actuels et futurs.

E. 3^{ème} Assemblée Internationale de la Mission Educative Lasallienne (3^{ème} AIMEL)

La Commission préparatoire :

2.20 Conformément aux priorités du Conseil, et après un dialogue avec le Conseil général, le CIAMEL a assumé la responsabilité de la préparation de l'Assemblée. Un sous-comité a été créé pour préparer et soumettre une proposition au CIAMEL pour l'organisation de l'Assemblée. Cette proposition comprenait le contenu, les participants, la logistique, etc.

Le thème :

La 3^{ème} AIMEL comporte trois axes stratégiques, ainsi qu'une stratégie de mise en œuvre, d'où son titre : *Identité - Vitalité - Transformation : Ensemble, nous les rendons possible*⁹.

En raison de la pandémie causée par la Covid-19, la 3^{ème} AIMEL a été reportée deux fois. Finalement, la Commission préparatoire et le Conseil général ont décidé de tenir l'Assemblée en deux sessions : l'une virtuelle et l'autre en présentiel. La session virtuelle s'est tenue entre le 10 novembre 2021 et le 1er avril 2022, tandis que la session en personne est prévue à Rome, du 29 octobre au 4 novembre 2022.

Les objectifs de la 3^{ème} AIMEL sont :

- Évaluer la mise en œuvre des décisions de la 2^{ème} AIMEL (2013).
- Proposer des pistes d'action pour l'avenir de l'Association et de la Mission au 46^{ème} Chapitre général.¹⁰

Participation :

Pendant la phase préparatoire, tous les lasalliens ont été invités à participer de différentes manières, par exemple en envoyant des notes,

⁹ stLettre de communication d' AIMEL 2020 1, 12 juillet 2018

¹⁰ ⁿLettre de communication d' AIMEL 2020 2, 14 décembre 2018.

en contribuant à l'évaluation par le District de la mise en œuvre de la 2^{ème} AIMEL (2013), et en élaborant des propositions. Malheureusement, dans certaines régions de l'Institut, l'évaluation de la mise en œuvre de la 2^{ème} AIMEL (2013) n'a pas toujours impliqué les partenaires laïcs. Les délégués de chaque Région ont été invités à envoyer des propositions pour la 3^{ème} AIMEL 2021.

Résultats :

Les propositions de la 3^{ème} AIMEL seront présentées au 46^{ème} Chapitre général pour ratification, tandis que les lignes d'action et les stratégies de mise en œuvre seront élaborées au cours de la session en présentiel.

F. Soutien aux Districts

2.21 Le CIAMEL et le Secrétariat pour l'Association et la Mission ont également répondu positivement aux demandes des Districts pour les aider à développer les structures de la Mission locale, en mettant l'accent sur une plus grande participation des Partenaires à la Mission éducative lasallienne, avec voix et vote.

VII. Voies d'avenir

A. Pour la 3^{ème} AIMEL

1. Développer des structures qui affirment et renforcent le leadership et l'autorité du CIAMEL pour promouvoir l'Association pour la Mission à différents niveaux de l'Institut.
2. S'assurer que les propositions de la 3^{ème} AIMEL engagent tous les Districts/Délégations et développent un système de transparence et de responsabilité par le biais d'un rapport annuel au CIAMEL.
3. Afin de mieux faire connaître le CIAMEL, clarifier les relations et les responsabilités entre celui-ci et les Conseils de mission dans les Districts/Délégations et les Régions.

B. Pour le 46^{ème} Chapitre général

1. Le 46^{ème} Chapitre général ratifie les propositions de la 3^{ème} AIMEL.
2. Le 46^{ème} Chapitre Général mandate la création d'un système de transparence et de responsabilité envers le CIAMEL au niveau des

Districts/Délégations et des Régions pour assurer la mise en œuvre des propositions de la 3^{ème} AIMEL.

3. Le Chapitre général donne mandat à la nouvelle administration de l'Institut de continuer à clarifier les relations, les responsabilités et pour orienter les lignes directes de communications entre le CIAMEL et le Conseil général et le Secrétariat pour l'Association et la Mission.

C. Pour le CIAMEL

1. Réviser et mettre à jour les statuts du CIAMEL afin d'affirmer clairement et explicitement sa responsabilité dans l'animation et la direction de l'Association dans la Famille Lasallienne.
2. Suivant les orientations du 46^{ème} Chapitre général, travailler avec le Conseil général et les Secrétariats de l'Institut pour clarifier les relations et les responsabilités spécifiques entre les différents organes impliqués dans l'animation de la mission.
3. Revoir le fonctionnement du CIAMEL par rapport à ce que l'on attend des membres et faire des propositions à la 3^{ème} AIMEL, par exemple :
 - o Le temps exigé par leurs engagements de membres du CIAMEL est-il raisonnablement compatible avec leurs responsabilités à plein temps dans leur propre District ?
 - o Le CIAMEL devrait-il avoir un ou deux postes à temps plein ?
 - o L'adhésion au CIAMEL devrait-elle être limitée aux lasalliens ayant des responsabilités au niveau du District ou de la Région ?
4. Intégrer les résultats de la 3^{ème} AIMEL et du 46^{ème} Chapitre général dans l'ordre du jour des réunions du CIAMEL.
5. Coordonner l'agenda du CIAMEL avec celui des Conseils locaux de la mission ou des Conseils de District lorsqu'il n'y a pas de Conseil de la mission.
6. Assurer la représentation du Secrétariat à la formation au sein du CIAMEL.
7. Veiller à ce que le CIAMEL reçoive régulièrement des rapports et des mises à jour du Secrétariat *Solidarité et Développement*.
8. Développer les pratiques de travail du CIAMEL afin qu'il continue à fonctionner entre les réunions en présentiel en utilisant, par exemple, les visioconférences avec traduction simultanée et d'autres formes de communication en ligne.
9. Accélérer la nomination des nouveaux membres et assurer une transition efficace entre les membres entrants et sortants.



Chapitre 3

*Leadership et gouvernance :
Notre voie pour un
partenariat de collaboration*

« **Nous attendons des structures d'animation et de gouvernement qui permettent à tous les Associés de mettre en œuvre et de soutenir la Mission, de partager la spiritualité lasallienne et de l'enrichir, et où, comme Frères, nous pourrions exercer notre rôle propre.** »¹

I. Contexte

- 3.1 Nous sommes convaincus que la relation entre le leadership et la gouvernance est la clé de la revitalisation de la vie religieuse Lasallienne, de la Mission Lasallienne et de la Famille Lasallienne. Nous voulons aborder le leadership et la gouvernance dans deux contextes : i) la vie des Frères et ii) la vitalité de la Mission Lasallienne partagée par les Frères et les Partenaires Lasalliens.
- 3.2 Dans les deux contextes, nous considérerons comment les Frères et les Partenaires collaborent pour poursuivre la Mission Lasallienne. Le leadership comprend la manière dont les Frères et les Partenaires ont exercé leur autorité et leur influence au service de la mission à tous les niveaux de l'Institut et de la Famille Lasallienne, indépendamment des postes occupés. La gouvernance englobe la façon dont les Frères et les Partenaires élaborent en collaboration des politiques, des protocoles, des structures et des processus de prise de décision et de responsabilité. Elle influence la façon dont la Mission Lasallienne est optimisée à tous les niveaux. Sur la base de cette compréhension du leadership et de la gouvernance, nous croyons que les Frères et les Partenaires, travaillant en collaboration, ont le défi prophétique de diriger et de gouverner la mission éducative et évangélisatrice lasallienne de l'Église dans le monde d'aujourd'hui.

II. Questions critiques :

- 3.3 À la lumière de ce qui précède, le Frère Supérieur et le Conseil Général souhaitent souligner certains des défis clés auxquels l'Institut et la Famille Lasallienne seront confrontés dans un avenir immédiat :

¹ Les documents du 44^{ème} Chapitre général, Rome, 2007, section 3, 3.2.

1. Le manque de Frères disponibles et qualifiés pour assumer des responsabilités dans des domaines critiques de la vie du District comme, par exemple, Visiteur, Économe, Directeur de communauté, ou animateurs de formation. Ce défi a des implications canoniques importantes.
2. L'expansion de la mission lasallienne à l'ère du laïcat, y compris dans les secteurs non catholiques de l'Institut.
3. La viabilité des Régions, des Districts et des Délégations face à l'évolution démographique et aux nouveaux défis.
4. La réorganisation des structures du District pour assurer la propriété ou le contrôle par l'Institut des œuvres éducatives lasalliennes par le biais d'entités juridiques correctement constituées telles que des Fondations ou des Trusts.
5. La capacité des équipes de direction à accompagner les Frères et les Partenaires dans les changements essentiels nécessaires pour que le District/Délégation atteigne un avenir durable.

III. Voies d'avenir :

3.4 Sur la base de l'expérience des 8 dernières années, le Frère Supérieur et le Conseil Général proposent les pistes suivantes au discernement du Chapitre Général et à la nouvelle Administration de l'Institut.

1. **Piste pour la pérennité de la Mission Lasallienne :** En collaboration avec le CIAMEL, développer un processus d'intervention pour assurer l'intégrité des traditions spirituelles et apostoliques de la Mission Lasallienne lorsque les Frères ne sont plus en activité. Ce processus impliquera l'analyse de la santé et de la vitalité² des Districts/ Délégations et comprendra les éléments suivants :

→ l'élaboration d'un critère et d'un protocole pour évaluer la santé et la vitalité d'un District/Délégation

² Il s'agit de la capacité du District/Délégation/Secteur à organiser efficacement la Mission Lasallienne et l'animation des Frères en vue d'un avenir durable. La santé et la vitalité du District impliquent tous les domaines clés de l'administration du District, par exemple, la capacité de leadership ; le développement de programmes de formation efficaces, en particulier pour les partenaires ; les ressources financières nécessaires pour soutenir et maintenir la Mission Lasallienne et l'animation des Frères, etc.

- l'aide des Conseillers généraux, des Secrétariats et des Services, ainsi que des Délégués du Frère Supérieur, pour aider les Districts/ Délégations à répondre à cette évaluation de la santé et de la vitalité.
- la création de tout nouveau modèle de gouvernance nécessaire pour répondre aux besoins organisationnels des Districts/Délégations en transition.
- la mise en place de structures de gouvernance pour les Districts/ Délégations en transition qui répondent aux exigences civiles, canoniques et de l'Institut.
- l'accompagnement des Districts/Délégations en transition ayant des besoins spécifiques dans des domaines tels que la formation des responsables, les finances, la promotion des vocations, l'association pour la mission, etc.

2. Piste pour Au-delà des frontières : établir un processus pour assurer la durabilité des projets *Au-delà des frontières* et d'autres initiatives prioritaires de l'Institut pour le service éducatif direct des pauvres. Le processus inclura :

- L'identification de projets spécifiques à porter à l'attention de l'Institut, par exemple, les enfants réfugiés, les enfants déplacés en interne, les enfants dans les zones de conflit.
- La collaboration avec des ONG/ organisations religieuses reconnues et engagées à fournir une éducation de qualité dans ces zones.
- L'apport d'un soutien financier à ces projets.
- La nomination de Frères et de Partenaires pour coordonner les projets *Au-delà des frontières* existants et les nouvelles initiatives.

3. Piste d'intendance : Le Frère Supérieur et le Conseil Général approuvent les recommandations de l'Econome Général, du Conseil Economique International (CEI) et du Comité Stratégique International (CSI). Ces recommandations ne sont pas principalement une demande de financement ou un meilleur système de contribution. Elles couvrent tout, de la viabilité financière à l'accomplissement efficace de la mission lasallienne. Elles sont mieux appréciées comme un moyen de renforcer le modèle de gouvernance actuel en assurant la direction et l'efficacité de

l'ensemble de l'Institut et en rendant la Mission Lasallienne durable pour l'avenir. Les recommandations sont les suivantes :

1. Que le Chapitre général approuve les mesures proposées dans le rapport du CSI* pour rétablir le Centre de l'Institut comme le contributeur clé de la pérennité de la Mission lasallienne.
2. Que le Chapitre général affirme la nécessité de rééquilibrer les éléments de subsidiarité et de coresponsabilité entre le Centre de l'Institut et les Districts/Délégations.
3. Que le Chapitre général approuve la création de deux fonds :
 - o Un Fonds de dotation pour le bien-être afin de soutenir les soins aux Frères malades et âgés dans les Secteurs où le niveau de soutien est inadéquat ou insoutenable. Il est recommandé que le Centre de l'Institut et les Districts contribuent chacun à hauteur de 6% des actifs investis déclarés pour ce Fonds.
 - o Un Fonds de Dotation de la Mission pour soutenir la création et la consolidation de nouvelles œuvres éducatives au service des pauvres. Il est recommandé que le Centre de l'Institut et les Districts contribuent chacun à hauteur de 3% par an des actifs investis déclarés.

Le Frère Supérieur et le Conseil Général collaboreront avec le Secrétariat *Solidarité et Développement* dans ses efforts pour éduquer et inspirer les « acteurs lasalliens » du monde entier afin de compléter les contributions des Districts.

4. La piste de la collaboration et de la communion : Comme prévu par le 45^{ème} Chapitre,³ le nombre de Districts a permis au Frère Supérieur de maintenir un contact étroit et direct avec les Frères Visiteurs. Avec la réduction du nombre de Districts, le rôle du Conseiller général pour une Région devra peut-être être revu. Pour la réflexion du Chapitre Général, nous offrons un modèle flexible qui peut faciliter le travail du Centre de l'Institut :

Le Conseil général sera composé de pas moins de 6 Conseillers (Règle 120). Il incombera au Frère Supérieur et à son Conseil de concevoir un modèle de gouvernance et une matrice organisationnelle basés sur la géographie et la fonction (R, 125.1). Les lignes directrices suivantes sont proposées pour examen :

³ Les documents du 45^{ème} Chapitre général, 6.11.

- Chaque membre du Conseil général supervise une Région et accompagne une fonction spécifique⁴ en accord avec les priorités de l'Institut. Les réunions plénières du Conseil général se dérouleront en ligne et en présentiel tout au long de l'année.
- Le Frère Supérieur et le Conseil Général fixent les attentes minimales et les objectifs communs pour chaque Région sur la base des priorités du 46^{ème} Chapitre Général et assurent les moyens et les ressources pour y parvenir.
- Le Frère Supérieur et le Conseil Général chargent le CIAMEL et le Secrétariat pour l'Association et la Mission de la responsabilité de la Famille Lasallienne.
- Le Frère Supérieur et le Conseil Général confient au CIAMEL et au Secrétariat pour l'Association et la Mission la coordination des mouvements laïcs de la Famille Lasallienne et leur formation dans le cadre de l'Association⁵. Cela inclut les programmes et les stratégies d'accompagnement des lasalliens, en particulier les directeurs des œuvres éducatives et des communautés lasalliennes.
- Le Frère Supérieur et le Conseil Général chargent le CIAMEL et les Secrétariats et Services de la coordination des différentes initiatives approuvées par la 3^{ème} AIMEL.
- Des réunions annuelles, auxquelles participeront le Frère Supérieur et le Conseil Général, les représentants du CIAMEL, et les Frères Visiteurs et Visiteurs Auxiliaires, seront organisées pour contrôler l'application des directives du 46^{ème} Chapitre.
- Le Frère Supérieur et le Conseil Général, en collaboration avec le CIAMEL, supervisent la mise en œuvre et l'évaluation du processus décrit dans le *Pistes pour la pérennité de la Mission Lasallienne* (voir #1 ci-dessus).
- Le Frère Supérieur et le Conseil Général évalueront les recommandations concernant les statuts et la structure organisationnelle du CIAMEL et apporteront les changements nécessaires.
- Le Frère Supérieur et le Conseil Général continueront à faire appel à un comité stratégique/Think-Tank (laboratoire d'idées) pour réfléchir, analyser et proposer des innovations en vue d'assurer la mise en œuvre des directives du 46^{ème} Chapitre Général et la pérennité de la Mission Lasallienne et de la Famille Lasallienne.

⁴ La *fonction* se réfère ici à des domaines tels que : la vie du Frère, la formation et la vocation, la famille et l'association lasallienne, les communications, la solidarité et le développement, les finances, les services éducatifs, etc.

⁵ Pour de plus amples renseignements, voir les circulaires 461 et 475, et un itinéraire de vie.

Chapitre 4

*L'Association : Notre chemin
pour la communion dans la
vie et la mission*



“ **« Le voici maintenant le moment favorable ».**
2 Cor 6,2

I. Contexte

4.1 Notre corpus de littérature lasallienne ¹ et les diverses expériences² de l'Association sont bien développés et appréciés par beaucoup, y compris en dehors de la Famille Lasallienne. L'Association a été un élément central de notre cheminement ensemble et de notre mission d'évangélisation en tant que peuple de Dieu.

4.2 Nous savons que le concept d'Association a ses propres défis et opportunités. Nous offrons les observations suivantes au Chapitre Général comme un moyen de faciliter ce parcours continu de l'Association :

- Il est nécessaire d'avoir une vision à tous les niveaux de l'Institut qui invite tout le monde à un partenariat de collaboration, comme une *invitation à marcher ensemble sur le chemin de la pleine communion.* ³
- La réflexion et la pratique sur l'Association peuvent révéler des histoires fortes⁴ et être une source de synergie renouvelée dans l'animation des communautés de Frères et des partenaires lasalliens.
- Nous sommes conscients que la terminologie telle que « Association » et « Associé » continue d'être remise en question par certains Frères et Secteurs de l'Institut.
- Nous sommes également conscients que la multiplicité des processus, des modèles et des types d'engagement doit être alignée sur les critères approuvés par l'Institut ⁵.
- Il est nécessaire de développer une culture des vocations lasalliennes et de promouvoir la formation à l'identité lasallienne.

¹ Cf. la Circulaire 461, pp.10-11 ; *Dialogue au sujet de la famille lasallienne : Approfondir notre identité*, p. 6

² Cf. Circulaire 461, p. 23 ; Circulaire 475 4.1 ; *Déclaration sur la Mission éducative lasallienne*. Rome 2020 p. 50, 70-71 ; Rapports annuels des Districts 2020 ; et Conversations en ligne initiées par le Secrétariat sur l'Association et la Mission en 2020 et 2021.

³ *Synodalité sur la vie et la mission de l'Église*, 9, (2018).

⁴ Cf. Bulletin 254, *Histoires d'espérance... Associés pour notre mission lasallienne*.

⁵ Cf. la circulaire 461, pp. 43-45.

II. Questions critiques

4.3 À la lumière de ce qui précède, le Frère Supérieur et le Conseil Général souhaitent attirer l'attention de l'Institut sur deux sujets d'une grande portée.

1. **Un chemin pour marcher ensemble** : Les Conseils de mission des Districts/Délégations doivent développer un plan d'accompagnement complet ⁶qui offre un chemin vers la pleine communion et offre inspiration et créativité aux processus de l'Association pour garantir sa continuité et sa cohérence. ⁷
2. **Une voie d'interdépendance et de collaboration** : Les principes d'organisation de l'Association sont l'interdépendance et la collaboration qui sont démontrées dans les organismes faisant autorité tels que l'AIMEL et le CIAMEL. Des conversations permanentes sont nécessaires dans ces deux organismes pour clarifier les rôles, les lignes d'autorité, les relations et les limites dans le cadre du parcours vers une spiritualité de communion dans la vie et la mission.

III. Voies d'avenir

4.4 Sur la base de l'expérience des 8 dernières années, le Frère Supérieur et le Conseil Général proposent les pistes suivantes pour le discernement du Chapitre Général et de la nouvelle administration de l'Institut.

1. **Un chemin pour marcher ensemble**
 1. **Plan d'accompagnement des Districts/Délégations⁸** : S'assurer que chaque District/Délégation développe un Plan d'Accompagnement qui promeut la vision et le développement de la communion dans la vie et la mission, le renforcement de l'identité lasallienne, et la revitalisation des communautés lasalliennes.

⁶ Le plan est mandaté par le Frère Visiteur, le Conseil de Mission, le Chapitre de District, l'Assemblée de Mission, ou toute combinaison et équivalent de ceux-ci. Le plan est lié aux orientations de l'Association de la 3^{ème} AIMEL et du 46^{ème} Chapitre Général ; voir aussi la *Circulaire 475, Chapitre 4 et la Newsletter n° 42 du Secrétariat pour l'Association et la Mission*.

⁷ Cf. la *circulaire 475, chapitre 4, p. 56*.

⁸ Cf. le rapport du Secrétariat sur l'Association et la Mission : Au niveau du District/Régional : E.1 et E.2 ; en prenant en considération les documents récents comme la *Circulaire 475, l'itinéraire de vie*, et les orientations de la 3^{ème} AIMEL.

- 2. Soutenir les Districts/Secteurs dans leur animation et leur formation⁹** : Etablir un processus de coordination entre le CIAMEL et les Secrétariats pour la Formation, et l'Association et la Mission pour soutenir les Districts/Délégations dans l'organisation de leur Plan d'Accompagnement et de leurs programmes de formation.
- 3. Évaluation du Plan d'Accompagnement** : Le Centre de l'Institut organisera des sessions d'évaluation du Plan d'accompagnement des Districts/Délégations tous les deux ans. L'évaluation comprendra les contributions des groupes suivants :
- Le Conseil général
 - Le CIAMEL
 - Le Secrétariat pour l'Association et la Mission
 - Les Frères Visiteurs et leurs équipes.
- 4. Formation des Frères en Association.** En vue de développer une conscience de la vision et du caractère global de l'Institut, ainsi qu'un sentiment d'appartenance à la famille lasallienne, le Centre de l'Institut coordonnera le programme et les expériences formatives des étapes significatives de la formation des Frères. Cela comprendra :
- Le développement de programmes de noviciat interdistricts à travers les Régions, basés sur les trois langues officielles de l'Institut.
 - Le développement d'un programme annuel pour ceux qui se préparent aux vœux définitifs. Après la profession perpétuelle, le Frère Supérieur, en coordination avec les Frères Visiteurs, sera libre de nommer ces Frères en dehors de leur pays d'origine pour une période limitée.
 - L'inclusion de possibilités d'expériences de vie communautaire interculturelles significatives, et l'apprentissage d'une des langues officielles de l'Institut dans le cadre d'un programme de langues étrangères accrédité au niveau international, pendant le postulat et le scolasticat.

⁹ Cf. Rapport du Secrétariat sur l'Association et la Mission : E-pour le Secrétariat, 1-3.

- Le développement et la mise en œuvre de programmes de formation et d'expériences formatives qui impliquent des membres de la famille lasallienne comme personnes ressources dans la formation sur le thème de l'Association.
- Le développement d'un programme annuel pour les Frères qui ont un minimum de 20 ans de profession définitive. Le programme comprendra un renouvellement spirituel, une croissance personnelle, une mise à jour théologique sur la « *communion en mission* », des thèmes lasalliens, etc.

2. Une voie d'interdépendance et de collaboration

1. **3^{ème} AIMEL¹⁰** : Le Chapitre Général ratifiera les propositions de la 3^{ème} AIMEL.
2. **Orientations de la 3^{ème} AIMEL** : Le Centre de l'Institut offrira un soutien aux Districts/Délégations pour faciliter la mise en œuvre des résultats et des orientations de la 3^{ème} AIMEL.
3. **Responsabilité¹¹** : Le Centre de l'Institut aidera les Districts/Délégations à développer un processus d'évaluation responsable de la mise en œuvre locale des propositions de la 3^{ème} AIMEL.
4. **Durabilité** : Le Centre de l'Institut proposera un modèle financier pour soutenir les opérations du CIAMEL et son rôle dans la supervision des résultats et des orientations de la 3^{ème} AIMEL.

¹⁰ Cf. rapport du CIAMEL VII.B.4.

¹¹ Cf. rapport du CIAMEL : VII. A.2 et 7. B.5.



Chapitre 5

Conclusion

Greta Thunberg a capté l'aspiration générale de trouver un sens au monde de demain que nous, en tant que Lasalliens, ne pouvons pas nous permettre d'ignorer. S'adressant au Sommet de l'Action Climatique de l'ONU à New York, elle déclarait :

“ **« Tout cela ne va pas. Je ne devrais pas être là, je devrais être à l'école, de l'autre côté de l'océan. Et pourtant vous venez nous demander, à nous les jeunes, de l'espoir. Comment osez-vous ? Vous avez volé mes rêves et mon enfance avec vos paroles vides de sens. »** ¹

Le changement climatique, la crise sanitaire mondiale, la pénurie d'emplois, la quête de sens, la pauvreté et les menaces nucléaires figurent parmi les nombreux problèmes auxquels les jeunes sont confrontés aujourd'hui. Ils vont devoir faire face à ces problèmes et créer une communauté d'une manière différente de celle des générations précédentes. L'énormité du défi est exprimée avec force par le Pape François lorsqu'il observe : « *Aujourd'hui encore, après une deuxième guerre désastreuse, nous pouvons peut-être parler d'une troisième, une « guerre parcellaire » menée par des crimes, des massacres et des destructions.* »² Ces réalités troublantes constituent le contexte dans lequel se déploient nombre de nos projets éducatifs lasalliens.

À la lumière de ces réalités, il est impératif que nous nous assurions que nos projets éducatifs répondent réellement aux nouveaux besoins émergents d'après la pandémie. Nous sommes tous conscients que l'histoire lasallienne et sa mission éducative ne sont pas nées dans un environnement sans problème. Elles ont émergé de situations déchirantes de détresse humaine et spirituelle et ont été la réponse de l'amour rédempteur aux cris et aux famines dans le Reims du 17^{ème} siècle.

¹ La militante pour le climat Greta Thunberg, 16 ans, s'est exprimée lors du Sommet de l'action pour le climat de l'ONU à New York, lundi 23 septembre 2019.

² Discours du Pape François lors d'un mémorial pour 100 000 soldats italiens au cimetière de Redipuglia, près de la Slovénie.

En tant que Frères et Partenaires, associés dans la mission lasallienne, nous permettons aux jeunes de réaliser leur potentiel dans nos communautés éducatives. L'éducation lasallienne cherche, avant tout, à promouvoir le développement humain et l'évangélisation. Alors que l'Institut sort de cette pandémie, nous sommes appelés à nous engager plus que jamais dans l'éducation lasallienne. Nous tous, Frères et Partenaires, avons beaucoup à contribuer à cette évolution et beaucoup à apprendre les uns des autres.

Aujourd'hui, notre famille lasallienne défend le pluralisme, la diversité et une inclusion réelle. En ces temps difficiles, nous sommes appelés à être des experts et des témoins de la communion au niveau local, capables d'être frères et sœurs les uns des autres, en valorisant la dignité de chaque personne et sa vocation. Engagés dans un projet éducatif commun, nous, Lasalliens, pouvons créer des laboratoires de communion dans la mission, mutuellement enrichis et soutenus par les complémentarités de nos différentes vocations et de notre parcours commun.

Si, comme le Fondateur, nous acceptons ce voyage de communion dans la vie et la mission, nous serons prophétiques. Nous répondrons de manière créative, de façon à faire de l'éducation que nous offrons un véritable sacrement de salut pour le monde des jeunes. En utilisant les trois valeurs fondamentales qui façonnent l'histoire lasallienne, nous avons une vision qui nous permet de discerner et de répondre aux cris et aux faims de notre monde contemporain :

- Dans la foi - nous répondons aux cris et aux faims de sens, de but et de spiritualité.
- Dans le service - nous répondons par l'éducation aux cris et aux faims, en particulier des jeunes, en nous donnant sans compter à ceux qui sont vulnérables ou qui sont le plus dans le besoin.
- Dans la communion - nous répondons aux cris et aux faims de solidarité et de recherche du bien commun dont notre monde a tant besoin.

Dans la tradition juive, l'expression « *tikkun olam* » est souvent traduite par « la réparation du monde » et est associée à l'activité de Dieu à laquelle les êtres humains sont appelés. C'est une métaphore appropriée pour nous tous qui vivons notre vocation lasallienne dans un monde brisé par la pandémie, la violence, la pauvreté, l'exclusion et la dégradation de la terre. À travers nos vocations lasalliennes complémentaires, nous sommes tous appelés à un chemin de coresponsabilité comme notre façon de « réparer » le monde dans l'intérêt des jeunes.

Le 46^{ème} Chapitre général nous donne l'occasion de déterminer comment nous, Frères, avec nos Partenaires lasalliens et nos communautés éducatives, collaborons à cette œuvre rédemptrice. Nous devons nous assurer que nous sommes engagés à construire les voies claires, mesurables et réalisables de solidarité, d'inclusion, d'intégration et d'innovation qui ont été des marques constantes de la mission éducative lasallienne depuis l'époque du Fondateur, et qui sont d'autant plus nécessaires dans notre monde d'après la pandémie rempli de tant de défis.





Annexe A

*Secrétariat pour
l'Association et la Mission ¹*

¹ Heather Ruple, Keane Palatino, Frère Paco Chiva, Frère Nestor Anyaya

A. Résumé

1. Dans le domaine de la Mission Éducative Lasallienne et de l'Association, nous avons travaillé en étroite collaboration avec le Conseil International de l'Association et de la Mission Éducative Lasallienne (CIAMEL) et en collaboration avec les autres Secrétariats et Services de l'Institut pour répondre aux propositions du 45^{ème} Chapitre Général et de la Deuxième Assemblée Internationale de la Mission Éducative Lasallienne (AIMEL).
2. Parmi les principaux projets du Secrétariat, en collaboration avec le CIAMEL, il y a eu les publications de *Critères d'identité pour la vitalité des œuvres éducatives lasalliennes*, *Déclaration sur la mission éducative lasallienne*, et *Dialogue au sujet de la famille lasallienne : Approfondir notre identité*. Tous les membres du Secrétariat ont fait partie du sous-comité chargé de mettre en œuvre la vision du CIAMEL pour la 3^{ème} AIMEL et ont été disponibles pour soutenir les Régions pendant la phase préparatoire de l'Assemblée.
3. Les structures de la Mission au niveau des Districts et des Régions (par exemple, les Assemblées de la Mission, les Conseils de la Mission, le Réseau des responsables de l'association, les Conseils des Jeunes Lasalliens) ont été très importantes pour assurer la pérennité de la Mission. Le Secrétariat a pu répondre aux demandes d'accompagnement des Districts concernant les résultats des Assemblées de la Mission et les besoins des Conseils de la Mission.
4. En ce qui concerne la promotion de l'Association, les personnes contact dans les Districts ont été très utiles. Nous avons été présents dans de nombreux Districts et avons offert une formation axée sur le développement de meilleurs plans pour l'Association au niveau local. Certains Districts ont déjà des programmes bien établis pour promouvoir le processus d'Association, mais ils sont l'exception.
5. Le mouvement des Jeunes Lasalliens continue de croître et de se développer dans le monde lasallien avec beaucoup d'énergie et de créativité. Le Coordinateur International des Jeunes Lasalliens a mis l'accent sur l'accompagnement des responsables à tous les niveaux. Le Secrétariat souligne l'importance de maintenir un contact personnel

avec les responsables locaux engagés dans le travail avec les jeunes et la pastorale des vocations.

6. Le processus d'intégration dans un seul Secrétariat des trois domaines de nos responsabilités, avec différents projets et activités, est en cours.
7. Le processus de clarification des rôles, du parcours de la présentation des rapports et des responsabilités a été un dialogue permanent entre les trois groupes : le Secrétariat pour l'Association et la Mission, le CIAMEL, et le Conseil Général. Comme il s'agit d'un domaine qui continue d'évoluer, les parcours de présentations des rapports ont été très fluides et peuvent être peu clairs à différents moments.

B. Objectifs atteints

1. Les Assemblées et les Conseils de la Mission à différents niveaux de l'Institut ont facilité le développement et la mise en œuvre des propositions du Chapitre général. Ils ont également répondu à de nouveaux défis, en particulier ceux créés par la pandémie de la Covid-19. (Circulaire 469, Proposition 11)
2. Le Secrétariat a été impliqué dans le développement du Conseil International de l'Association et de la Mission Educative Lasallienne (CIAMEL). Le CIAMEL a été demandé par le Chapitre Général pour guider et animer la Mission et l'Association Lasallienne. (Circulaire 469, Proposition 12)
3. Le Secrétariat a renforcé les relations de l'Institut avec le Bureau International Catholique de l'Enfance (BICE) grâce à son implication au niveau de la gestion et de l'organisation. Cela a conduit à des activités conjointes entre le BICE et certaines Régions et Districts et a augmenté le nombre de membres lasalliens du BICE. (Circulaire 469, Proposition 14 ; Circulaire 470, stratégie 2.3)
4. Le Secrétariat a pu développer une image réaliste de l'Association dans l'Institut suite aux visites de 24 Districts/Délégations. L'accent de notre accompagnement lors de ces visites a été mis sur les forces et les défis de l'Association au niveau local. Nous avons répondu à ces défis par des présentations et des réflexions régulières. Nous avons évalué ces visites et présenté un rapport au Conseil général. En outre, une série

de conversations en ligne sur l'Association et l'engagement lasallien entre novembre 2020 et juin 2021 ont également été très importantes pour nous aider à comprendre le développement de l'Association dans l'Institut. (Circulaire 469, Proposition 5 ; Circulaire 470, stratégie 2.1)

5. Le Secrétariat a établi un réseau solide de responsables de l'Association dans chaque District et a utilisé un bulletin mensuel (37 à ce jour) pour soutenir ce réseau, promouvoir une réflexion partagée, et faire connaître la diversité et les meilleures pratiques de l'Association dans toute la Famille Lasallienne. (Circulaire 469, Proposition 6)
6. Le Secrétariat s'est assuré qu'un représentant de l'Association Internationale des Universités La Salle (IALU) a été nommé au Conseil International des Jeunes Lasalliens. (Circulaire 469, Proposition 10)
7. Le Secrétariat a établi un groupe de travail VEGA¹ pour revoir les objectifs et le contenu des programmes de formation des Jeunes Lasalliens à la lumière de la *Formation Lasallienne pour la Mission : Un itinéraire de vie*. (C.470, Proposition 2.5)
8. Le Secrétariat a établi des contacts avec les représentants/ coordinateurs des Jeunes Lasalliens dans divers Districts, Universités et Écoles et a développé les quatre domaines de priorité du Conseil International des Jeunes Lasalliens : c'est-à-dire, la culture des vocations, le service des pauvres, les communications et le travail en réseau, et la croissance organisationnelle durable. (C. 469, Proposition 10, C.470)
9. Le Secrétariat a lancé une communauté mondiale en ligne pour les Jeunes Lasalliens à travers le projet *Indivisa Manent* en partenariat avec l'Union mondiale des anciens élèves de La Salle (UMAEL).
10. Le Secrétariat a entrepris de travailler avec un groupe de femmes pour élaborer une évaluation des besoins des femmes lasalliennes dans la Famille Lasallienne.

¹ *Vedere, Giudicare, Agire* - acronyme italien signifiant “Voir, Juger, Agir”.

C. Processus critiques

1. La sélection et la nomination des membres du Secrétariat a été un processus lent et difficile malgré la centralité et l'importance stratégique accordées à l'Association pour la Mission tant par l'AIMEL 2013 que par le 45^{ème} Chapitre Général. Ce n'est qu'en septembre 2018 que l'équipe du Secrétariat a été complète.
2. La collaboration entre le Secrétariat et le CIAMEL a permis d'améliorer les processus de mise en œuvre des propositions du Chapitre général. Tous deux ont offert une expertise complémentaire ainsi qu'un engagement partagé pour faire avancer l'association et la mission lasalliennes.
3. Pour promouvoir la mission partagée, le Secrétariat s'est concentré sur les éléments importants suivants : planification et stratégie, formation de qualité pour les Partenaires lasalliens, création de Conseils de mission efficaces, révision de la manière dont les Partenaires participent à la prise des décisions avec voix et vote, l'organisation de processus d'accompagnement et la promotion des vocations lasalliennes.
4. Les progrès dans la compréhension et la vie de l'Association à travers l'Institut varient d'un District ou d'un pays à l'autre. De même, il y a eu confusion dans l'utilisation de termes tels que « associé », « partenaire », « associé de fait », « famille lasallienne », etc. Le discernement et la discussion en cours dans différents forums, ainsi que la flexibilité et l'adaptation ont facilité une meilleure compréhension de l'Association au niveau local.
5. Le Secrétariat a organisé diverses sessions, réunions et programmes en ligne en réponse à l'annulation des sessions en présentiel. Ce passage aux processus en ligne a permis aux membres du Secrétariat d'être plus disponibles pour les différents réseaux et groupes de l'Institut.

D. Résultats

1. Documents et publications :

- *Déclaration sur la mission éducative lasallienne. Défis, convictions et espérances.* (C. 469, proposition 17 ; C. 470, stratégie 2.1)

- *Critères d'identité pour la vitalité des œuvres éducatives lasalliennes.* (C. 469, proposition 13 ; C. 470, stratégie 2.1)
- *Dialogue au sujet de la famille lasallienne : Approfondir notre identité*
- Quatre bulletins de la MEL n° 52-55. (C 469, proposition 15, stratégie 2.2)
- Trois numéros de la revue électronique de l'Institut : Numéros 1, 2016 ; 2 et 3, 2018. (C 469, proposition 12, 14 et 15, C 470, stratégie 2.1, 2.2, 2.3)
- « *Les femmes lasalliennes : Pistes sur le parcours vocationnel vers l'Association* » (Revue numérique de recherche lasallienne n° 16)
- Rapport au Conseil général et au CIAMEL sur l'état de l'Association dans l'Institut, y compris les recommandations.
- Publication de 37 bulletins d'information sur l'Association.
- Le lancement et la maintenance d'une page Facebook de l'Association et la maintenance des plateformes de médias sociaux des Jeunes Lasalliens.
- Collaboration avec le Conseil Général pour produire la Circulaire 475 - *De l'espérance à l'engagement - Comprendre les vocations lasalliennes.*

2. Événements :

- Congrès mondial de l'éducation lasallienne au Mexique en 2019. (C 469, proposition 12 ; C 470, stratégie 2.1)
- Collaboration avec le Congrès international de l'éducation à Cochabamba
- Assemblées et réunions des Jeunes Lasalliens dans les différentes Régions et Districts.
- Symposium international des jeunes lasalliens (ISYL) (Rome, novembre 2021)
- Journées internationales lasalliennes pour la paix (JILP)
- Campagne « Se lever et servir » (Jeunes Lasalliens)
- Journées lasalliennes aux JMJ (Cracovie 2016 et Panama 2018)

- Entre novembre 2020 et juin 2021, une série de conversations en ligne sur l'Association et l'engagement lasallien pour créer une analyse SWOT (Forces, Faiblesses...) de l'Association dans les Régions pour la famille lasallienne.

3. Programmes et ateliers de formation lasallienne :

- Le Code éthique pour le personnel de la Maison Généralice
- *De grandes choses sont possibles : Association lasallienne à l'avenir*, session de formation lasallienne avec des participants de 27 districts. (Rome, octobre 2019)
- Atelier sur la fidélité créative (Rome, mai 2019)
- Présentation sur l'Association au Congrès international sur l'éducation à Cochabamba et au Mexique
- Présentations de formation et réflexions sur l'Association pour les Frères et les Lasalliens dans divers Districts : par exemple, le Secteur du Pérou, le District de Bogota, les Lasalliens en Italie, les Directeurs de Communauté en Pologne, en Europe centrale, en Irlande, en Grande-Bretagne et à Malte ; Congrès sur la Pastorale des Vocations dans la RELEM.
- Atelier sur l'association au Congrès des Associés de l'ARLEP
- La création d'un groupe de spiritualité lasallienne de l'Institut.

E. Voies d'avenir

Au niveau du District/de la Région :

1. Le Chapitre général doit s'assurer que chaque District dispose d'un programme efficace de formation à l'identité lasallienne pour les Frères et les Partenaires lasalliens, avec les ressources nécessaires à sa mise en œuvre.
2. Le Chapitre général devrait s'assurer que chaque District développe un outil, avec des indicateurs concrets, pour lui permettre d'évaluer ses structures pour la mission partagée et l'Association.

Au niveau de l'Institut :

1. Le Chapitre général doit définir clairement les lignes de rapport, et les différentes responsabilités, entre les structures administratives clés de l'Institut, telles que l'AIMEL et le CIAMEL. Parmi les questions à traiter, citons :
 - o Quelles responsabilités doivent être réservées au Chapitre Général et quelles responsabilités doivent être réservées à l'AIMEL ?
 - o Quels sont les domaines de responsabilité qui devraient être réservés au CIAMEL ?
 - o Quels sont les rapports hiérarchiques entre le Secrétariat, le CIAMEL et le Conseil général ?
 - o Étant donné que seuls les Frères participent et votent au Chapitre général, ce dernier peut-il décider pour l'ensemble de la Famille Lasallienne sans la participation des partenaires lasalliens ? Quel est alors le rôle du Chapitre général dans la Famille Lasallienne ?
2. Le Chapitre Général doit s'assurer que les structures d'animation et de gouvernement de la Mission Lasallienne à tous les niveaux de l'Institut continuent à donner du pouvoir à tous les Lasalliens en les engageant dans la prise de décision et le leadership. Ces structures devraient être représentatives de l'ensemble de la Famille Lasallienne en reconnaissant la contribution et l'expertise croissantes des femmes Lasalliennes et des Jeunes Lasalliens dans la Mission Lasallienne et dans une compréhension plus complète et plus inclusive de la vocation et de l'association Lasallienne. À cet égard, nous espérons que le Centre de l'Institut prendra sérieusement en considération l'évaluation des besoins globaux des femmes dans la Famille Lasallienne.
3. Le Chapitre Général doit donner à l'AIMEL le pouvoir de fixer des orientations pour la Mission, l'Association et la Vocation Lasallienne afin de lui permettre d'animer la Mission Lasallienne.
4. Le Centre de l'Institut devrait continuer à maintenir le poste à plein temps de Coordinateur International des Jeunes Lasalliens et permettre au Conseil International des Jeunes Lasalliens d'élargir ses membres comme il convient.

Pour le Secrétariat :

1. Le Secrétariat continuera à collaborer avec le Secrétariat de la Formation pour développer des plans et des programmes de formation et d'accompagnement pour la Famille Lasallienne.
2. Le Secrétariat développera une réflexion sur la Communauté Lasallienne et offrira des conseils sur les différentes expériences communautaires que l'on peut trouver au sein de la Famille Lasallienne.
3. Le Secrétariat créera un groupe ad hoc pour développer une vision de l'avenir de la vocation de Frère dans le contexte de l'Association, de la Mission partagée et de la communauté lasallienne.

Le Secrétariat reconnaît que, dans les années à venir, plusieurs Districts vieillissants auront de sérieux défis à relever qui nécessiteront une attention immédiate dans des domaines tels que le leadership, les structures, la gouvernance et les finances. Des décisions stratégiques seront nécessaires pour soutenir la mission dans ces Districts avec l'aide de Lasalliens formés de manière compétente et un financement adéquat.



Annexe B

Secrétariat à la formation ¹

¹ Frère Luis Bolivar, Frère Sylvain Cosimbo, Frère Paulo Dullius, Frère Robert Schaefer



A. Résumé

1. Au cours de la période inter capitulaire qui a suivi le 45^{ème} Chapitre général, notre Secrétariat à la formation a subi une transformation importante, tant dans sa structure que dans son orientation. Auparavant, le Secrétariat était responsable du soutien continu et de la coordination des maisons de formation initiale dans tout l'Institut, chaque membre du Secrétariat étant responsable des Régions désignées par langue. Après le 45^{ème} Chapitre général, la communauté du CIL a été intégrée au Secrétariat, et celui-ci a été réorganisé pour refléter et organiser une vision plus complète et holistique de la formation. Cela inclut la pastorale des vocations, la formation initiale des Frères, la formation permanente et continue des Frères profès, et la formation à la mission des Lasalliens. Les programmes et services de formation fournis par notre Secrétariat ont également dépassé les limites de la Maison Généralice pour permettre à l'équipe d'être présente dans les Régions et les Districts. Le programme traditionnel du CIL, qui avait constitué une partie importante de l'expérience de nombreux Frères, a été réorganisé et remplacé par des programmes de formation plus courts, axés sur des thèmes spécifiques identifiés par le Chapitre général et le Conseil général et destinés à la fois aux Frères et aux Lasalliens. En plus des programmes proposés à la Maison Généralice, nous avons également apporté notre aide aux programmes de formation régionaux.
2. Avec la réorganisation du Secrétariat, l'accompagnement des maisons de formation initiale des Frères a été peu fréquent et, par conséquent, le lien entre le Secrétariat et les activités de formation initiale a été réduit. Le rôle du Secrétariat devrait être d'assurer une certaine cohérence dans la culture lasallienne universelle qui unit l'Institut. Sans ce souci, la diversité des expériences pourrait mettre en danger l'unité de l'Institut.
3. Parce que le ministère pastoral de la promotion des vocations est grandement déterminé par les contextes locaux, la mise en œuvre de plusieurs des propositions du Chapitre général relatives aux vocations lasalliennes est déterminée au niveau local. Une Commission internationale ad hoc a été mise en place pour partager les meilleures pratiques, offrir des ressources, et partager des idées pour la rédaction de la circulaire 475. Nous avons également planifié et proposé un

programme de formation pour les Frères et les Partenaires travaillant dans la pastorale des jeunes et la pastorale des vocations à Nairobi, au Kenya, en novembre 2018. L'un des objectifs de cette session était de renforcer le réseau parmi ce groupe important.

4. La pandémie mondiale a forcé l'annulation de certains programmes de formation. En réponse, le Secrétariat a commencé à développer une plateforme pour offrir des cours de formation en ligne à divers groupes.

B. Objectifs atteints

1. Nous avons réorganisé le Secrétariat et le CIL pour inclure une nouvelle vision globale de la formation lasallienne.
2. En travaillant avec les Conseillers responsables des Régions pour « *promouvoir au sein des Districts le renforcement et la création de programmes de formation du personnel de formation* », nous avons fourni un soutien continu lorsque les Régions et les Districts nous ont invités à soutenir ou à faciliter de tels programmes.
3. Nous avons développé une vision plus complète et cohérente de la formation lasallienne avec les autres Secrétariats à travers le processus d'écriture de *Formation Lasallienne pour la Mission : un itinéraire de vie*. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec le Secrétariat pour l'Association et la Mission dans la session de formation qui s'est tenue en octobre 2019.
4. Nous avons développé un nouveau cadre pour la formation lasallienne avec la publication de *Formation Lasallienne pour la Mission : un itinéraire de vie* en octobre 2019. Grâce à la contribution du CIAMEL et du Conseil général, ce projet a été élargi au-delà de la proposition initiale de mise à jour du Guide de formation pour les Frères afin d'inclure un cadre de formation pour tous les Lasalliens.

C. Processus critiques

1. Nos réunions régulières de l'ensemble du Secrétariat, dans le but de réfléchir et de développer une compréhension commune d'une vision

globale de la formation lasallienne, nous ont aidés à voir le caractère holistique de la formation initiale des Frères, de la formation continue des Frères profès, et de la formation à la mission partagée des Frères et des Partenaires et Associés lasalliens.

2. Nous avons maintenu un contact régulier avec les Conseillers responsables des Régions pour examiner les besoins et les programmes de formation et, avec leur aide, pour travailler avec les formateurs locaux par des visites dans les Districts et l'animation d'ateliers et d'autres activités de formation.
3. Nous reconnaissons que nous n'avons pas accordé une attention suffisante à la proposition 16 du 45^{ème} Chapitre général qui traite du Frère catéchiste. L'importance de ce sujet ne doit pas être minimisée.
4. Notre réponse à la demande croissante de formation pour la Mission pour les partenaires laïcs était davantage liée aux demandes de Régions spécifiques par le biais des Conseillers pour les Régions.
5. Nous avons travaillé avec le Secrétariat *Solidarité et Développement* et l'Économe Général pour faciliter l'utilisation du Fonds de formation continue afin d'assurer l'accès à une formation de qualité pour les Districts identifiés.

D. Résultats

1. Documents :

→ *Formation Lasallienne pour la Mission : un itinéraire de vie* (2019)

2. Publications :

→ *Notre vie de Frères* (recueil d'essais sur des sujets de formation)

→ 5 questions sur les *Vocations lasalliennes* (ressource pour la pastorale des vocations)

3. Programmes de formation :

- Les Frères d'âge moyen (2015)
- Formation pour les formateurs à la Mission (2016)
- Leadership et Directeurs de communautés (2017)
- Pastorale des jeunes et des vocations lasalliennes (Nairobi 2018)
- L'Association (en collaboration avec le Secrétariat de l'Association et de la Mission, 2019)
- Formateurs de la formation initiale (annulée en raison de la pandémie)

4. Programmes de formation régionaux :

- RELAL (Bogota, Colombie, avril 2018)
- RELAF (Nairobi, Kenya, novembre 2018)
- PARC (Frères d'âge moyen, juillet 2019)

E. Voies d'avenir

1. Évaluation du programme de formation initiale/préparation des formateurs

Nous, en tant que Secrétariat, en partenariat avec les Directeurs des différentes maisons de formation de l'Institut, devrions mener une évaluation complète des programmes de formation initiale des FSC (postulat, noviciat, scolasticat, profession temporaire) dans chacun des Districts, y compris la préparation des formateurs. Cela permettra au Conseil Général de réfléchir aux structures actuelles de la formation initiale et à la préparation de formateurs qualifiés pour voir si des changements structurels, tels que des programmes de formation internationaux, sont bénéfiques. Cette révision devrait être menée en considérant le cadre développé dans la Formation Lasallienne pour la Mission. En outre, les expériences de formation à la mission partagée avec les Lasalliens devraient être évaluées.

2. Accompagnement des Maisons de Formation Initiale

Un accent renouvelé sur l'accompagnement des maisons de formation initiale devrait être envisagé pour assurer une expérience de formation cohérente dans tout l'Institut qui renforce l'unité de l'Institut.

3. Relation entre le Secrétariat à la Formation et le Secrétariat à l'Association et à la Mission

Le Centre de l'Institut devrait revoir l'organisation du Secrétariat pour la Formation et du Secrétariat pour l'Association et la Mission pour voir comment ces deux Secrétariats peuvent répondre plus efficacement aux besoins de la formation pour la mission. Une attention particulière devrait être accordée aux options en ligne. Le Secrétariat n'est pas représenté au CIAMEL, et cela devrait être revu.



Annexe C

Secrétariat Solidarité et Développement (Solidarité) ¹

¹ Laura Ballerini, Angela Matulli, Serena Pegorin, Peter Stemp, Eleonora Munaretto, Frère Amilcare Boccuccia, Frère Raoul Traore



A. Résum 

Secr tariat   la Solidarit  et au d veloppement

Activit s 2014-2020

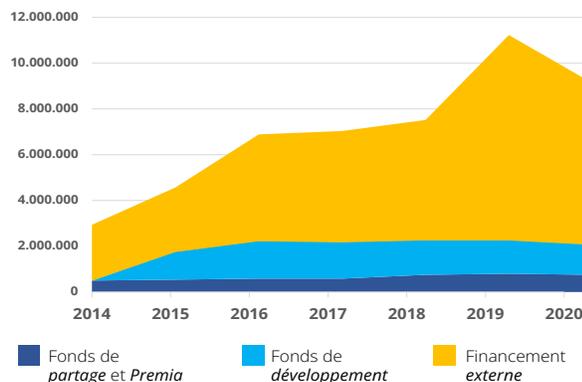
28 Nombre de Responsables RH form s   la gestion de projets

10 Nombre de Urgences Projets d'aide humanitaire

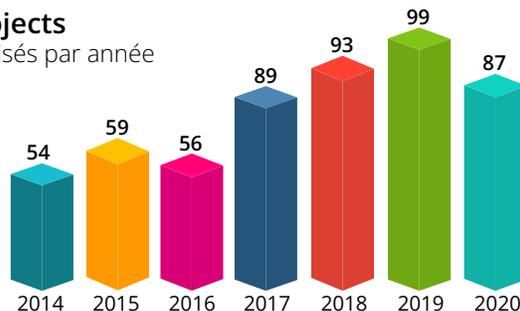
36 Nombre de programmes de protection de l'enfance

8224 Nombre de Personnes form es aux Programmes pour la protection de l'enfance

Fonds distribu s aux projets (Euros)



Projets r alis s par ann e



Pays
o  les projets ont  t  mis en  uvre



Lien vers la vid o :

FRA Solidarit  et d veloppement lasalliens : Qui sommes-nous ?

<https://drive.google.com/file/d/1L-7kVhU8KGoqv9DxjCPOkcBwP-zeJOTf/view?usp=sharing>

Depuis 2011, le Secrétariat *Solidarité et Développement (Solidarité)* opère par le biais de son instrument juridique, *De La Salle Solidarietà Internazionale Foundation (DLSSI)*. DLSSI est une entité italienne à but non lucratif reconnue qui permet la création de partenariats avec des agences publiques et des organismes de bienfaisance privés pour des possibilités de financement qui, autrement, ne seraient pas disponibles pour l'Institut en tant qu'entité religieuse. Suite aux orientations du 45^{ème} Chapitre général, l'étendue des allocations de subventions et les domaines d'intervention de *Solidarité* se sont considérablement développés. Ces actions ont entraîné une augmentation du budget annuel (fonds distribués) de 2 173 624,64 € en 2014 à 10 309 067,16 € en 2019. De 2014 à 2019, nous avons distribué plus de 42 millions d'euros dans une trentaine de pays. Nous avons amélioré nos services au sein du Secrétariat grâce à la création de deux nouveaux Bureaux, l'un pour la communication et l'autre pour le Volontariat international. Nous avons établi une meilleure coordination et des activités de collectes de fonds avec le bureau du Secrétariat aux États-Unis, La Salle International Foundation. Nous avons également élargi notre portée internationale en créant des antennes de la DLSSI à Bologne et à Bruxelles. Cette expansion géographique a augmenté nos capacités professionnelles et a rendu notre équipe de projets de développement plus diversifiée et internationale. Conformément aux orientations du 45^{ème} Chapitre général, nos programmes se sont concentrés sur trois domaines principaux :

- Autosuffisance
- Les droits des enfants et des jeunes
- Au-delà des frontières.

À la lumière de ce rapport, et en regardant au-delà de 2021, la question clé pour ce Secrétariat est : comment *Solidarité* peut-elle aider les Districts à atteindre une viabilité de long terme ?

B. Objectifs atteints

- 1 *Solidarité* a soutenu les efforts locaux pour atteindre l'autosuffisance en ressources financières et humaines dans les secteurs fragiles de l'Institut.
 - o La formation et le développement professionnel des Frères des Secteurs fragiles se sont poursuivis. Ceci est dû au soutien du Fonds de Partage et des Bourses Premia, (Circulaire 469, P. 33, 45).

- o Le Fonds de d'veloppement (tabli par le 45^{me} Chapitre g'nral) a permis d'accorder des subventions de jumelage à 52 projets dans 25 pays qui ont contribu' à la p'ennit' locale de la Mission. (C. 469, P. 46, 47)
- o *Solidarit'* a g'r' efficacement les fonds internes disponibles (Fonds de partage, Fonds de formation, Fonds de d'veloppement) et a g'galement obtenu un soutien financier externe pour renforcer les efforts des Districts fragiles. *Solidarit'* a obtenu des subventions externes de contrepartie pour faire avancer les projets propos's par les Fr'eres Visiteurs et leurs Conseils. (C. 470, ART. 6.2)
- 2 *Solidarit'* a pu acc'der à 30 482 740 € de fonds externes pour soutenir la Mission, qui s'ajoutent aux 11 636 360 € provenant de sources de fonds lasalliennes internes. (C. 469, P. 33, 45, 46, 47 ; C. 470 S. 6.2)
- 3 *Solidarit'* a soutenu avec succ's les efforts locaux promouvant la sensibilisation et la connaissance des initiatives de protection de l'enfance, en mettant l'accent sur les programmes dans les secteurs fragiles. Nous avons renforc' ce plaidoyer de l'Institut aux niveaux local et international. (C. 469, P. 14 ; C. 470, S. 2.3)
- 4 *Solidarit'* a soutenu la construction et les d'penses op'rationnelles courantes de sept projets officiels « *Au-delà des fronti'eres* », dont au moins un dans chaque R'gion. Avec les Fr'eres Maristes, nous avons soutenu le projet Fratelli au Liban. (C. 469, P. 19, 27 ; C. 470 S. 2.4)
- 5 *Solidarit'* a renforc' la collaboration entre les Secr'tariats et les Services, en travaillant à engager, par exemple, les R'gions, UMAEL, IALU, les Conseils de la MEL, les Jeunes Lasalliens, les ONG lasalliennes et internationales et les Volontaires dans une plus grande collaboration. (C. 469, P. 6, 10, 20 ; C. 470, 2.5, 2.6)
- 6 *Solidarit'* a travaill' avec le personnel local des secteurs fragiles sur la planification strat'gique, la responsabilit' financi'ere et la normalisation de l'audit externe. Nous avons g'galement soutenu en personnel le Conseil 'conomique international en aidant, par exemple, à l'administration du Fonds du patrimoine stable, du Fonds de partage, des Fonds de jumelage, du Fonds de d'veloppement et des contributions de solidarit'. (C. 469, P. 7, 32, 33, 39, 43-48 ; C. 470 ART. 4.1, 6.3, 6.4)

- 7 *Solidarité* a renforcé l'engagement des Jeunes Lasalliens et du Mouvement des Volontaires Lasalliens dans la Mission Lasallienne mondiale. (C. 469, P. 4, 6, 9, 10, 20 ; C. 470, Stratégie 2.5)
- 8 *Solidarité* a été active dans la promotion de la formation continue dans les Districts du monde entier. Nous avons parrainé des programmes de formation sur la protection de l'enfance, la comptabilité financière et le soutien de la formation professionnelle et religieuse des jeunes Frères. Les activités de formation ne se sont pas limitées aux Frères, mais ont inclus les étudiants, le personnel laïc et les administrateurs, par le biais de campagnes scolaires, d'ateliers, de séminaires en ligne, etc. (C. 469, P. 18, 29 ; C. 470, S. 2.6, 4.3)
- 9 *Solidarité* a soutenu avec succès les efforts locaux visant à promouvoir la connaissance, la sensibilisation et les initiatives en faveur des femmes et des jeunes filles, en mettant particulièrement l'accent sur les programmes au sein des Secteurs fragiles. Ainsi, nous avons également mis en avant ce plaidoyer de l'Institut aux niveaux local et international. (C. 469, P. 14 ; C. 470, ART. 2.3)

C. Processus critiques

1. L'autosuffisance :

- Notre personnel a été augmenté afin d'accroître nos capacités à obtenir des financements externes et un engagement dans l'ensemble de l'Institut.
- La possibilité d'administrer le Fonds de développement nous a permis d'attirer des fonds externes, et nous avons accru nos efforts pour aider les secteurs fragiles à atteindre l'autosuffisance.
- Le Fonds de partage et le Fonds PREMIA restent des sources vitales pour soutenir la formation religieuse et professionnelle des Frères (3 410 399 €) dans les Secteurs fragiles.
- *Solidarité* a investi dans une formation qui établit une base de performance que le District doit prendre en compte pour atteindre l'autosuffisance. *Solidarité* modèle cet engagement en exigeant des programmes de développement professionnel pour l'ensemble du

personnel. Elle a également engagé une société de conseil internationale (Caplor Horizons) pour améliorer ses opérations de mise en réseau à travers l'Institut.

2. Accès à la collecte de fonds externes :

- *Solidarité* a créé ou renforcé des centres régionaux de *Solidarité* : C.A.R.L.A. (*Confédération des Association du Réseau Lasallien d'Afrique*) dans la RELAF ; La Salle International Foundation aux Etats-Unis ; une antenne de *Solidarité* à Bruxelles qui travaille en étroite collaboration avec les agences de l'Union européenne ; une mise en réseau accrue avec les ONG de la RELAL et les entités de la RELAN ; et des discussions avec la PARC concernant une éventuelle collaboration.
- *Solidarité* a renforcé son engagement dans l'enseignement supérieur. Cela a offert de nouvelles possibilités d'important financement externe.
- *Solidarité* a obtenu la « détermination d'équivalence » requise en tant qu'organisation à but non lucratif. Cela garantit un soutien externe essentiel de la part des États-Unis. Nous avons structuré le partenariat avec la LSIF (*La Salle International Foundation Inc.*).
- *Solidarité* a cherché à développer de nouveaux partenariats stratégiques externes, et à en renforcer d'autres, avec l'UNFAO, Schneider Electric, et d'autres pour aider au développement dans les secteurs fragiles.

3. Sensibilisation à la protection de l'enfance :

- Les partenariats stratégiques avec le BICE (*Bureau International Catholique de l'Enfance*), d'autres congrégations et l'Université Catholique de Milan ont soutenu les efforts de *Solidarité* et amélioré son impact dans la sensibilisation à la protection de l'enfance. Nous collaborons étroitement avec les Secrétariats de l'Association pour la Mission, et de la Recherche et des Ressources Lasalliennes.
- *Solidarité* a soutenu le Secrétariat de la Formation dans le développement du cours en ligne sur les droits de l'enfant et la protection de l'enfance pour l'Afrique anglophone. Ce cours s'adresse aux enseignants et au personnel directement impliqué avec les enfants. En fonction du succès de ce projet pilote, il pourra être traduit en français et diffusé en Afrique francophone.

- Des financements externes ont été obtenus pour mettre en œuvre des formations et soutenir les meilleures pratiques dans plusieurs secteurs, notamment en Afrique.

4. Au-delà des frontières :

- *Solidarité* a mené une enquête mondiale sur les initiatives locales de *Au-delà des frontières* à travers l'Institut.
- Les efforts de *Solidarité* en matière de collecte de fonds pour les projets *Au-delà des frontières* ont été largement couronnés de succès.
- *Solidarité* a créé un plan de communication spécifique pour *Au-delà des frontières*, comprenant un appel aux Volontaires, qui a été lancé en coopération avec le service de communication.

5. Réseau de solidarité lasallienne :

- Le service de communication interne de *Solidarité* a considérablement accru la sensibilisation des Lasalliens à ses réalisations. En même temps, cela a permis d'en accroître la visibilité publique.
- *Solidarité* développe une stratégie mondiale de collecte de fonds pour tirer parti du réseau lasallien déjà existant. Nous avons encouragé une meilleure collaboration avec ce réseau mondial par le biais d'un programme de développement qui offre des opportunités et une expertise favorisant de nouveaux niveaux de coopération.
- *Solidarité* a créé le Bureau des Volontaires internationaux. Nous avons déjà identifié et accompagné le premier groupe de Volontaires internationaux.
- *Solidarité*, par l'intermédiaire du Bureau des Volontaires Internationaux, a lancé une nouvelle initiative, les *La Salle Volunteers Global*, qui a été créée en collaboration avec notre Bureau de Communication et le Service de Communication de l'Institut. L'objectif de cette initiative est de donner une plus grande visibilité aux initiatives de volontariat dans l'ensemble de l'Institut et de promouvoir le développement de nouveaux projets de volontariat.

Possibilité pour le réseau de solidarité lasallien :

- *Solidarit * voit un grand potentiel dans notre vaste r seau lasallien. Il pourrait  tre coordonn  et unifi  pour avoir un plus grand impact (par exemple,   travers les diff rentes campagnes - #300LaSalle, #LaSalleCovid-19, #LaSalleforBeirut etc.) Pour renforcer la collaboration et offrir un plus grand soutien   la mission lasallienne, la participation de *Solidarit * au CIAMEL devrait  tre envisag e.

6. Planification strat gique et audit externe :

- *Solidarit * exige un plan strat gique de District et un audit financier avant d'entreprendre les projets propos s. Cette politique a aid  les Districts   d velopper les meilleures pratiques et a permis   *Solidarit * de mieux s curiser les financements externes.

Possibilit  de planification strat gique et d'audit externe :

- *Solidarit * exige l'inclusion des ressources humaines et financi res, des proc dures de sauvegarde de l'enfance et d'autres initiatives essentielles dans ses plans strat giques et d'activit s. Cela sera b n fique pour l' valuation continue et les audits externes r guliers et rigoureux.

D. R sultats

1. L'autosuffisance :

- Le Fonds de d veloppement a d bours  8 225 961   au 31 d cembre 2019.
- Le Fonds Premia et de partage, au cours de l'ann e 2019, a vers  3 410 399   pour la formation et la formation professionnelle au 31 d cembre 2019.
- *Solidarit * a aid    d velopper des plans strat giques pour 12 Districts/ Secteurs/D l gations.
- *Solidarit * a allou  14 630 254   pour soutenir les infrastructures, les  quipements, les bourses d' tudes et le d veloppement professionnel des universit s de la RELAF.

2. Acc s   des fonds externes :

- Le fonds externe s' levait   30 482 740     la fin du mois de d cembre 2020. Sur ce fonds externe, 7 millions USD ont  t  lev s aupr s de

Fondations et Agences gouvernementales américaines (USAID), un nouveau marché stratégique identifié par *Solidarité*.

- L'outil PayPal a été activé sur le site.
- La collecte de fonds en ligne par le biais d'ONG internationales collaboratives - par exemple, LSIF(USA), Proyde, etc. - a généré un soutien important pour les projets prioritaires de l'Institut.
- Les agences externes (par exemple, Child Safeguarding, International Seminar on Rights, Citizenship, et the School) ont partiellement ou entièrement financé environ 20 sessions de formation.
- La nécessité de diversifier les donateurs, les nouveaux marchés géographiques, les sources de financement internes, la responsabilité sociale des entreprises et le partenariat public-privé (par exemple, l'accord global avec la Fondation Schneider Electric) ont été poursuivis.

3. Promouvoir la sensibilisation à la protection de l'enfance :

- Des ateliers sur la protection des enfants ont été organisés dans 21 pays.
- Les programmes de formation ont concerné 10 011 personnes et plus de 80 000 enfants ont bénéficié de cette formation.
- Trois événements de sensibilisation/plaidoyer ont été organisés à Rome avec une audience externe et une couverture médiatique.
- Tous les Districts disposent désormais d'une politique écrite de protection de l'enfance. Cependant, la mise en œuvre et le suivi restent un défi dans certains Districts.
- La présence accrue dans les médias contribue à renforcer les politiques de protection de l'enfance tout en soulignant l'engagement de l'Institut en matière de sensibilisation.
- Les actions de *Solidarité* ont fait l'objet d'une publication de l'ONU, issue d'un partenariat stratégique avec le BICE et l'Associazione Francesco Realmonte

4. Au-delà des frontières :

- *Solidarité* a été directement impliquée dans la mise en œuvre de projets *Au-delà des frontières* à Issa (Ghana), Rumbek (Sud-Soudan) et Molenbeek (Belgique).
 - o 1 463 420 € de fonds de contrepartie externes ont été obtenus pour *Au-delà des frontières*.
 - o 746 753 € de fonds internes ont été obtenus pour *Au-delà des frontières* (campagne de Rumbek : 962 421 € plus 779 332 € du Fonds de développement)
- *Solidarité* a produit et diffusé un plan de communication pour *Au-delà des frontières*, touchant environ 50 000 personnes.
- *Solidarité* a lancé un appel aux volontaires qui a résulté initialement en deux personnes travaillant dans des projets *Au-delà des frontières*. D'autres volontaires sont en cours de recrutement. Cependant, la pandémie a ralenti ce processus.

5. Réseau de solidarité lasallienne :

- *Solidarité* a fait des présentations dans 9 pays devant plus de 4 000 personnes : notamment à la conférence Huether, à la conférence UMAEL, à ICLE Mexico, aux universités de la RELAN et de Colombie, et aux Assemblées de District Irlande-Grande Bretagne-Malte.
- *Solidarité* a lancé des campagnes de sensibilisation et des ateliers dans 22 pays sur des thèmes tels que les objectifs de développement durable des Nations unies, la justice sociale, le service lasallien. Il s'agit notamment de :
 - o *Un an de mission ensemble*
 - o *Maintenant et toujours, des agents positifs du changement*
 - o *Tavolata Italiana Senza Muri*
 - o *Troisième rapport du projet Fratelli.*
 - o *Éducation, construisons notre avenir ensemble*

- *Solidarité* a réalisé des campagnes de collecte de fonds sur Internet, notamment :
 - o *Donnez-moi 5 pour le Sud-Soudan*
 - o *Mozambique Appel d'urgence*
 - o *Venezuela Appel d'urgence*
 - o *Abbiamo Riso per Una Cosa Seria*
 - o *Campagne #LaSalleCovid19*
 - o *La Salle Beyrouth Appel d'urgence*
- Les initiatives de *Solidarité* ont été publiées de manière professionnelle avec un format numérique cohérent.
- *Solidarité* a travaillé sur un nouveau site Web DLSSI qui a été lancé avec une audience de 4 031 adeptes sur les réseaux sociaux et un marketing direct par e-mail qui a produit 725 abonnés. En outre, la campagne COVID-19 a touché environ 780 000 personnes au 20 novembre 2020.
- Les efforts de *Solidarité* sont en cours pour professionnaliser et standardiser les processus relatifs aux volontaires internationaux.
- *Solidarité* a aidé à placer 13 volontaires engagés dans des projets de volontariat international entre septembre 2018 et mars 2020. Nous avons actuellement 15 volontaires en attente d'être affectés à un projet.
- *Solidarité* a demandé l'aide de juristes et d'experts italiens pour établir un système de gestion des projets de volontariat (par exemple, pour traiter les formulaires de candidature, une base de données de volontaires, un protocole d'accord, des formulaires d'évaluation, etc.)
- Le Bureau international des volontaires a développé des relations solides et partagé les meilleures pratiques pour la mise en œuvre de programmes de volontariat dans les Districts et les Régions de l'Institut.
- *Solidarité* a mis en ligne le site web *The La Salle Volunteers Global* pour promouvoir les projets de volontariat international.

- *Solidarité* a 3 projets soumis au gouvernement italien pour le financement de projets de volontariat en Italie et à l'international en 2020. Neuf autres projets seront présentés pour ce programme en 2021.

6. Planification stratégique et audit externe :

- *Solidarité* a aidé 15 secteurs fragiles à élaborer leur propre plan stratégique.
- Tous les secteurs fragiles font l'objet d'un audit externe.
- *Solidarité* a proposé trois initiatives de formation à la RELAF : avec les économistes de la RELAF, au Congo-Kinshasa et à Antananarivo.

E. Voies d'avenir

1. L'autosuffisance :

- La viabilité à long terme est toujours un défi en ce qui concerne les ressources humaines et financières. Il est triste d'apprendre que certaines Maisons de Formation doivent parfois refuser des candidats par manque de fonds. De plus, il est nécessaire de fournir davantage de fonds pour soutenir la formation des Partenaires Lasalliens.
- Le maintien d'importants fonds de partage et de développement sera crucial à la suite du 46^{ème} Chapitre général. Sans ces fonds vitaux, il est peu probable que les Secteurs financièrement fragiles puissent réaliser leurs plans stratégiques qui intègrent des objectifs d'autosuffisance.
- La coordination entre notre Secrétariat, les autres Secrétariats de l'Institut et les structures de la Mission du District est essentielle. Bien que des efforts positifs soient déployés pour atteindre cet objectif, une infrastructure de soutien doit être créée pour renforcer davantage cette coordination.
- Tous les nouveaux projets doivent inclure des plans d'autosuffisance par le biais d'une évaluation claire des besoins, d'une planification stratégique, d'une allocation de ressources et de modèles financiers fiables.
- L'Institut et l'ensemble de la Famille Lasallienne doivent comprendre leur mandat de co-gestionnaire de la mission. Par leurs contributions

financières, les Lasalliens démontrent de manière substantielle leur association au service des pauvres. La création d'un Fonds mondial de solidarité, alimenté par les contributions des œuvres lasalliennes du monde entier, permettra de soutenir (a) un Fonds de formation pour soutenir la formation lasallienne continue des partenaires, (b) un Fonds de développement pour soutenir les initiatives de service direct aux pauvres, (c) et un Fonds de dotation pour la Mission qui soutiendra les Secteurs fragiles de l'Institut. Pour réaliser cette vision, le Secrétariat de Solidarité travaillera avec le CIAMEL.

2. Accès à la collecte de fonds externes :

- La formation professionnelle du personnel local pour aider les Secteurs à devenir plus autonomes est cruciale pour le succès de tout projet. Cela comprend le renforcement des capacités du personnel qui peut aller, par exemple, de la gestion de projet, des plans de campagne de collecte de fonds locaux, à l'institutionnalisation des processus vers l'autosuffisance et une meilleure efficacité opérationnelle.
- La nécessité de rechercher de nouvelles possibilités de financement dans un environnement concurrentiel s'impose lorsque le secteur à but non lucratif connaît une croissance rapide et cherche les mêmes sources de dons, c'est-à-dire les subventions des fondations privées et gouvernementales, le crowdfunding (financement participatif), les parrainages d'entreprises, les donateurs individuels, les événements, etc.
- S'il est approprié que l'Institut soutienne le Fonds de solidarité mondial comme indiqué ci-dessus, il est crucial que nous recherchions également des sources de financement externes et que nous attirions de nouveaux donateurs pour contribuer au Fonds de dotation des missions pour soutenir les secteurs fragiles.

3. Promouvoir la sensibilisation à la protection de l'enfance :

Les orientations futures pour la mise en œuvre des politiques de protection de l'enfance comprennent un suivi et un accompagnement efficaces impliquant :

- Toutes les visites pastorales
- Toutes les étapes de la formation des Frères et des partenaires lasalliens

- L'inclusion dans tous les plans stratégiqes des Déléqations/Secteurs, Districts, Régions et de l'Institut.

Il est essentiel que chaque District/Déléqation et Secteur dispose de structures adéquates de protection de l'enfance dans l'ensemble de son réseau lasallien. Avec ces structures en place, ainsi qu'un suivi et un accompagnement appropriés, l'engagement de l'Institut pour la protection de l'enfance sera renforcé et la nécessité d'une évaluation régulière et d'une vigilance constante au niveau local sera soulignée.

4. Projets Au-delà des frontières :

Le succès et la viabilité future des projets *Au-delà des frontières* dépendent de facteurs critiques tels que : l'anticipation des besoins en personnel, la détermination de la propriété canonique et la réponse aux défis financiers.

5. Réseau de solidarité lasallienne :

- Chaque District envisage la nomination d'un coordinateur des volontaires.
- *Solidarité* et le Secrétariat de la Formation continueront à aider à développer le soutien nécessaire pour de meilleurs programmes de formation en ligne, si nécessaire.
- *Solidarité* recherchera les possibilités de financement de projets de volontariat par l'Union européenne (UE).
- Le réseau *Solidarité* envisage de développer des réponses souples aux situations qui en ont le plus besoin, par exemple par le biais du partage d'informations, d'un niveau plus élevé de coordination mondiale pour des actions communes, de projets nécessitant une solidarité, etc.

6. Planification stratégique et audit externe :

Les défis de la planification stratégique, de la transparence et de la responsabilité et de la bonne gestion financière exigeront :

- Un plan d'action pour rationaliser les processus, les politiques et les systèmes, y compris les flux d'informations et les paramètres.
- Un contrôle efficace de ces processus, en faisant appel à des audits tiers indépendants, le cas échéant.





Annexe D

*Service de la Recherche et
des Ressources lasalliennes ¹*

¹ Anna Cascone, Maria Errico Agnello, Frère John Fernando, Frère Pierre Petitjean,
Frère Hilaire Raharilalao, Frère George Van Grieken

A. Résumé

1. Nous avons amélioré de façon significative la conservation et l'enrichissement du patrimoine historique lasallien situé dans la Maison Généralice (Archives, Bibliothèque et Musée), en augmentant la facilité d'utilisation et l'accès à nos collections, en protégeant notre mémoire historique, et en fournissant de nouvelles voies pour la recherche lasallienne. Plusieurs facteurs clés ont permis d'atteindre cet objectif :
 - L'embauche d'une bibliothécaire professionnelle à temps plein.
 - L'obtention auprès de la Conférence épiscopale italienne de logiciels de catalogage intégrés gratuits, professionnels et de haute qualité pour notre bibliothèque, nos archives et notre musée.
 - Permettre la recherche en ligne de nos biens par le biais du portail italien Beweb, un site web qui englobe l'ensemble du patrimoine ecclésiastique italien.
 - Entreprendre une étude analytique des collections de livres de la bibliothèque lasallienne.
 - Conserver de manière professionnelle nos collections de livres anciens et sécuriser leurs emplacements.
 - L'obtention d'un soutien financier extérieur pour les projets de la part de la Conférence épiscopale italienne (plus de 30 000 € pour chacune des deux dernières années).
 - Le Renouveau du musée lasallien et la création d'un certain nombre d'expositions lasalliennes temporaires à l'occasion de commémorations historiques importantes.
 - La formation de plus de 70 étudiants des universités romaines dans le cadre de projets de développement de bibliothèques.
 - La nomination d'un confrère supplémentaire pour travailler aux Archives et aider au catalogage professionnel et à l'enregistrement numérique de collections spécifiques.

- Une plus grande collaboration entre les personnes impliquées dans chaque domaine du bureau du Service de la recherche et des ressources lasalliennes (SRRL), facilitant ainsi le dialogue et les projets d'équipe.
- 2. Nous avons fait des progrès substantiels dans le développement d'un Dépôt Numérique Lasallien (DNL) et nous sommes actuellement engagés avec une société professionnelle dans l'établissement d'une version pilote en ligne du DNL, en collaboration avec cinq universités et archives lasalliennes. Cela permettra de :
 - a. Renforcer le réseau entre le SRRL, les diverses archives lasalliennes internationales et les universités lasalliennes.
 - b. Soutenir la formation de nouveaux chercheurs lasalliens.
 - c. Aider à faciliter la diffusion de la pensée lasallienne, en encourageant la recherche sur les défis de l'éducation actuelle dans le contexte de l'association pour la mission lasallienne.
- 3. Nos collections sont extrêmement vastes et étendues, tant aux Archives qu'à la Bibliothèque, et bien que des progrès significatifs aient été réalisés en matière d'organisation, de préservation et d'accès à celles-ci, le travail encore nécessaire pour un inventaire complet selon les normes professionnelles peut prendre des décennies. L'un des facteurs est la disponibilité de bibliothécaires et d'archivistes professionnels. Un archiviste professionnel et un bibliothécaire adjoint supplémentaires feraient une différence perceptible dans ce délai.

B. Objectifs atteints

- 1. Nous avons renouvelé le Musée Lasallien de la Maison Généralice, créant un nouveau musée du patrimoine Lasallien. Celui-ci comprend des éléments audio interactifs et un site web complet pour le musée. Nous avons également mis en place des expositions temporaires en lien avec les événements historiques lasalliens significatifs mis en évidence dans le plan stratégique publié dans la Circulaire 470.
- 2. Nous avons considérablement développé les capacités des archives de l'Institut, avec l'organisation de base de 70 % de nos 15 000 boîtes de

documents d'archives, selon un protocole établi, la numérisation de plusieurs milliers d'images et de documents, et le début du catalogage formel des fonds imprimés, selon une plateforme professionnelle standard, la plateforme de facto pour les archives de l'Église en Italie.

3. En 2018, nous avons mené une enquête internationale en ligne sur les archives lasalliennes. Elle a permis d'obtenir des informations précieuses, puisque 73 % des Districts et Délégations ont répondu, ce qui donne un aperçu précis de la situation des archives lasalliennes dans le monde aujourd'hui.
4. Nous avons organisé, parrainé et tenu le premier rassemblement d'archivistes lasalliens internationaux en octobre 2019. Son succès a conduit à des objectifs clairs de collaboration future, et il est maintenant prévu que la nouvelle Société Internationale des Archivistes Lasalliens (SIAL) se réunisse à nouveau à New York en 2021 (Cf. Circulaire 470 ; 2.6, 4.2). Cette rencontre a été précédée de deux réunions préparatoires entre trois archives principales de l'Institut : AMG (Archives de la Maison Généralice) avec DLSRAA (De La Salle Regional Archivists Association) à Philadelphie (2018) et AMG avec DLSRAA et ALL (Archives Lasalliennes de Lyon) à Lyon (2019).
5. Nous avons engagé une bibliothécaire professionnelle pour s'occuper des 75 000 livres auparavant dispersés dans nos bibliothèques. Cela a permis de réaliser des progrès significatifs en répertoriant les livres dans une base de données, en les organisant de manière à pouvoir les retrouver et en restaurant des livres historiques importants dans notre collection de 5 000 livres du 16^e au 18^e siècle, ainsi que dans notre collection spéciale de 2 000 livres sur le jansénisme.
6. Nous avons publié plusieurs recueils d'essais d'universitaires lasalliens sur une variété de sujets relatifs à la mission lasallienne. (Cf. Circulaire 470 ; 1.1, 2.1, 2.2, 2.3, 3.2, 4.2)
7. Au cours des derniers mois, nous nous sommes concentrés sur l'établissement d'une plateforme numérique de recherche et de patrimoine en ligne pour les universités et les chercheurs lasalliens, en faisant appel à des compétences externes et internes. Cet effort nécessitera encore plusieurs années pour être pleinement achevé. (Cf. Circulaire 470 ; 2.6, 4.2, 4.4)

8. Les Sessions de la SIEL en 2015 et 2017 ont été développées comme des espaces pour la formation de nouveaux chercheurs lasalliens, Frères et partenaires lasalliens, engagés dans la réflexion historique, pédagogique et pastorale de l'Institut. Ces groupes ont participé au *Journal numérique de la Recherche lasallienne* et à d'autres publications parrainées par le SRRL.

C. Processus critiques

1. Le 45^{ème} Chapitre général a décidé d'avoir un seul secrétaire du SRRL, situé à Rome. Bien que cela soit utile à bien des égards, il faut reconnaître que les technologies de communication d'aujourd'hui rendent possibles différentes options. Dans le cadre d'un nouvel arrangement, l'actuel secrétaire du SRRL réside à Rome lorsque le Conseil général est en session et est en communication régulière avec les membres de l'équipe du SRRL à d'autres moments. L'équipe du SRRL supervise les priorités et les projets par le biais de communications en ligne et/ou de protocoles de collaboration internes à l'équipe du SRRL.
2. Nous nous sommes fixé comme priorité d'établir une plateforme numérique de recherche et de patrimoine en ligne pour les universités, les archivistes et les chercheurs lasalliens. Grâce à des compétences externes et internes, nous avons concentré nos efforts sur cette entreprise et nous en sommes à la première étape d'une présence en ligne pilote parmi des archives et des universités lasalliennes participantes choisies au niveau international.
3. Alors que les archives de l'Institut commencent à être entièrement cataloguées dans un format qui permettra des consultations de recherche en ligne, il y a de nombreux endroits dans le monde lasallien où les archives locales sont soit inexistantes, soit marginales, soit négligées. Il s'agit notamment d'institutions où il n'y a plus de communauté religieuse, de Secteurs ou d'anciens Districts qui ont été restructurés en Districts plus grands, de Régions nouvellement créées, et autres. L'enquête internationale de 2018, et le rassemblement international des archivistes lasalliens d'octobre 2019 à Rome, ont mis en évidence le large spectre de ces situations. Le rassemblement international a mis en relation des groupes linguistiques d'archivistes lasalliens afin qu'ils puissent se mettre en réseau et s'aider

mutuellement à l'avenir. Il faut encore soutenir tous les niveaux de développement des archives lasalliennes dans le monde d'aujourd'hui.

4. Le *Journal numérique de la Recherche lasallienne* est dans une période de transition. Il ne fera plus partie du portefeuille du SRRL, étant donné qu'il peut être mieux fourni, organisé, contrôlé, maintenu et professionnellement apprécié par l'IALU et/ou ses membres. Des conversations positives avec IALU sont en cours.
5. Compte tenu de la taille et de l'étendue des Archives de notre Institut, et des normes professionnelles attendues parmi les chercheurs lasalliens, un engagement clair à embaucher des bibliothécaires et des archivistes professionnels est essentiel pour le succès futur de nos Archives, Bibliothèque et Musée. Bien que les Frères puissent apporter et apportent un soutien, une compréhension et une connaissance considérables à ces postes, seuls des archivistes et des bibliothécaires professionnels bien formés et expérimentés permettront d'atteindre les objectifs importants qui restent à réaliser. L'expertise qu'apportent les professionnels est incontestablement efficace, surtout si l'on considère la taille quasi vertigineuse de nos archives et de notre bibliothèque (non cataloguées et peut-être inconnues).

D. Résultats

1. Publications :

- Études lasalliennes n° 17 – *Que l'école aille toujours bien : Approche du modèle éducatif lasallien* (2013).
- Études lasalliennes n° 18 – *L'espérance fragile d'un témoin : l'itinéraire du Frère Michel Sauvage*. (2014).
- *Collection : Vers la déclaration*.
- *Comprendre l'école lasallienne dans le contexte du 21^{ème} siècle* (2016).
- *Cheminer ensemble : La vie de De La Salle à travers le regard de Jean Jacquot, FSC* (2018) - Livre et site web interactif.

2. Sminaires et programmes de formation :

- SIEL (Sessions Internationales des Études Lasalliennes) 2015.
- SIEL 2017.
- Rassemblement international : Archivistes lasalliens et archivistes potentiels (2019).

3. Expositions :

- 2015 : *Les 11 premières années des Très chers Frères à Via Aurelia* (1935-1946).
- 2016 : *Éduquer pour un monde de frères.*
- 2017 : *Un cœur, un engagement, une vie. Saint Jean-Baptiste de La Salle* (1651-1710) Iconographie lasallienne fondamentale.
- 2019 : *De grandes choses sont possibles : L'évolution de la Conduite des Écoles Chrétiennes* (1720 - 1916).

E. Voies d'avenir

1. Accès numérique :

Le dépôt numérique lasallien en ligne prendra au moins trois ans pour être établi, améliorant la recherche lasallienne, et rendant les ressources primaires accessibles par un portail de recherche lasallien. Au fur et à mesure que les archives de la Maison Généralice seront cataloguées et numérisées, elles seront également disponibles en ligne, afin que toute l'étendue du patrimoine de l'Institut puisse être connue et partagée. En plus de l'accessibilité des ressources primaires, il faudrait envisager d'établir une plateforme internationale d'apprentissage lasallien en ligne à différents niveaux et dans les trois langues de l'Institut, en utilisant la technologie actuelle, l'expertise lasallienne, l'intégration de IALU et les ressources actuelles sans abonnement. La responsabilité de cet effort pourrait être partagée entre le CIAMEL et le Secrétariat pour la recherche et les ressources lasalliennes.

2. Recherche future :

La prochaine génération de chercheurs lasalliens sera, pour la plupart, constituée de laïcs, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du cadre universitaire. L'invitation, le développement, le maintien et le soutien de tels chercheurs et de la recherche ont des implications financières et professionnelles variées, dont beaucoup sont encore inconnues. La 3^{ème} AIMEL et le 46^{ème} Chapitre Général peuvent aider à définir et à façonner les éléments clés, le cadre et les incitations qui facilitent l'avancement progressif dans ce domaine critique.





Annexe E

*Service des communications
et de la technologie ¹*

¹ Luigi Cerchi, Giulia Giannarini, Ilaria Iadeluca, Fabio Parente, Frère Alexánder González

A. Résumé

1. Les progrès des technologies de l'information et de la communication ont offert de nombreuses possibilités de réduire l'écart des chances. Toutefois, nous reconnaissons que la technologie numérique n'a pas été inventée pour lutter contre les inégalités, et qu'elle risque même d'aggraver les disparités économiques et sociales existantes. C'est un défi auquel de nombreux Lasalliens sont confrontés quotidiennement dans leurs œuvres éducatives. Au sein du Secrétariat (SCT), nous avons poursuivi un processus de réflexion qui a conduit à l'élaboration d'un programme avec des objectifs à moyen et long terme.
2. Notre service a été renforcé par la nomination d'un directeur de la communication et par la collaboration croissante avec la famille lasallienne mondiale dans la conception et la création de contenus et de produits.
3. Une collaboration similaire a permis de renforcer nos processus éditoriaux, qui s'améliorent constamment. Non seulement nous disposons désormais d'un personnel plus qualifié à Rome, mais nous faisons également appel à des compétences externes en matière de conception et d'édition. Dans le même temps, les processus de traduction et de révision continuent de s'améliorer.
4. Les campagnes annuelles de communication, en conjonction avec les *Réflexions Lasalliennes* produites par le Conseil Général, ont été des éléments importants dans l'évolution réussie du Service. La créativité dans le développement du matériel a renforcé le sens de l'Institut en encourageant une plus grande utilisation de la marque institutionnelle, en favorisant les échanges interDistricts et en facilitant l'utilisation de logos et de slogans internationaux dans les campagnes locales. Comme jalon de communication, nous soulignons la campagne *#300LaSalle*, culminant avec l'anniversaire lasallien de 2019, qui a été reprise et enrichie par tous les Districts de l'Institut.
5. Les réseaux sociaux de l'Institut sont actifs et permettent aux Lasalliens, aux Districts, aux écoles, aux universités et aux centres de rester connectés. Associés à une nouvelle conception de la page web, ils ont considérablement amélioré la communication numérique de l'Institut.

6. La relation croissante avec les agences de presse catholiques a assuré une plus grande visibilité de la mission de l'Institut.
7. L'Institut a désormais mis en place un plan de communication que dirige le SCT.
8. Nous avons amélioré la communication interne de la Maison Généralice en la dotant des éléments technologiques et esthétiques nécessaires pour soutenir efficacement ceux qui y travaillent et y vivent et fournir les installations essentielles nécessaires à ceux qui la visitent.
9. Nous avons été attentifs aux défis posés par la pandémie et ses conséquences. Nous nous sommes efforcés de faire savoir que la mission lasallienne continuait à fonctionner efficacement aux niveaux de la Région et du District, comme le propose le *Plan de la mission lasallienne* « aller de l'avant » (2020).

B. Objectifs atteints

1. Nous avons renforcé le rôle du SCT dans l'Institut. Certains Districts nous consultent pour un soutien ou pour proposer des campagnes mondiales. Le SCT propose du matériel de communication, des campagnes ou des images adaptées aux réalités locales. (C. 469. Proposition.20 - C. 470. V. 2.7)
2. Nous avons amélioré la qualité éditoriale et l'esthétique des publications imprimées et numériques.
3. Nous avons diversifié nos produits de communication en utilisant de nouvelles techniques de communication dans les supports imprimés et numériques. Nous citons, à titre d'exemple, les éléments suivants : Le passeport lasallien, les autocollants analogiques et numériques, les stories Instagram, les fils Twitter et les éditions spéciales d'Intercom. (C. 469. Proposition 20 - C. 470. V. 2.7)
4. Nous avons intensifié notre collaboration avec les bureaux de communication des Régions, des Districts et des œuvres éducatives. (C. 470. IV. E)
5. La mise en œuvre de l'image de marque est en cours. Certains Districts, écoles et universités adoptent le co-marquage (c'est-à-dire l'utilisation de marques

locales accompagnées de la marque institutionnelle La Salle) comme stratégie pour renforcer leurs propres marques. (C. 470. IV. E. Objectif 3)

6. Les campagnes de communication proposées par notre Service sont soutenues et enrichies par les Régions, les Districts et les œuvres éducatives. (C. 470. IV. E. Objectif 4)
7. Le plan de communication de l'Institut offre une vision et une orientation claires quant à la manière dont le Service peut soutenir l'Institut international. (C. 469. Proposition 20 - C. 470. IV. E. Objectif 7)
8. Nous avons poursuivi les améliorations technologiques dans la Maison Généralice - par exemple, l'amélioration des réseaux Wi-Fi et du service téléphonique, l'acquisition d'équipements de support audio-visuel, etc. (C. 470. IV. E. Objectif 7)

C. Processus critiques

1. Nous avons créé le premier plan d'action de communication de l'Institut. Cela a représenté un pas en avant dans la compréhension de ce service comme un axe important dans la vie de l'Institut. Nous sommes en train de mettre en œuvre sa deuxième version.
2. Nous avons réussi à donner une plus grande visibilité à la vie du Frère, à la mission éducative lasallienne et aux diverses initiatives de solidarité de l'Institut grâce à une relation active et constante avec les agences de communication de l'Église basées à Rome : par exemple Vatican News, Agenzia Fides, Avvenire et Citta Nuova.
3. Nous avons renforcé le processus éditorial de nos publications en améliorant les processus de planification, d'édition et de production
4. Nous avons remanié notre site web. Nous avons donné la priorité aux nouvelles de portée mondiale, en donnant une plus grande diffusion aux informations pertinentes pour l'Institut et les autres utilisateurs.
5. Nos réseaux sociaux ont servi à créer une synergie avec les Régions, les Districts et les œuvres éducatives, créant ainsi un sens d'Institut plus grand et aidant au recentrage des campagnes. Le nombre d'abonnés a augmenté de 22 % par an au cours des trois dernières années.

6. Le soutien que nous ont offert certaines Régions et Districts à travers leurs services de communication et leurs publications nous a permis de travailler sur des projets de communication collaboratifs destinés à être diffusés à l'échelle de l'Institut, par exemple, des logos pour des événements, des publications imprimées, des polices typographiques, des images pour les réseaux sociaux, des vidéos, etc.
7. La coopération stratégique et le partenariat avec les Lasalliens de tous les Districts ont contribué à rendre l'image de marque de l'Institut plus officiellement disponible dans de nouveaux endroits. La stratégie de co-marquage permet à l'Institut de mieux se faire connaître et d'étendre sa portée au niveau mondial, tout en donnant aux images locales un élan à une marque qui a une présence internationale dans 80 pays. En outre, nous avons réalisé des études et des avancées graphiques pour continuer à mettre en œuvre cette image de marque afin qu'elle soit de plus en plus présente dans tout l'Institut, en respectant les histoires graphiques locales tout en offrant une identité internationale et en utilisant le co-marquage comme stratégie pour y parvenir.
8. Nous sommes fiers de la communion réalisée par la coordination et la collaboration pour soutenir l'Année Jubilaire en commémoration du tricentenaire de la mort du Fondateur. Les réponses, les initiatives et la créativité des Lasalliens du monde entier ont illustré ce qui peut être réalisé lorsque nous unissons des initiatives stratégiques pour communiquer notre message.
9. Nous avons poursuivi l'amélioration des services technologiques offerts à la Maison Généralice. Cela se traduit par une excellente couverture Internet dans toute la Maison et par la disponibilité de huit salles de taille différente dotées du support technologique nécessaire.

D. Résultats

1. La communication interne au sein de la Maison Généralice :

- La connectivité Wi-Fi est disponible dans 95% de la Maison Généralice.
- Optimisation des espaces : Un centre de formation avec 3 salles de conférence et 6 salles de réunion pour les petits groupes ; 8 salles de réunion équipées de projecteurs et d'un système de sonorisation.

→ Signalisation unifiée et coordonnée.

2. Campagnes de communication :

- 7 thèmes annuels proposés par les *Réflexions Lasalliennes* avec leurs logos respectifs, des campagnes de publicité et de promotion sur les réseaux sociaux.
- Stratégie de communication réussie pour le tricentenaire de la mort de saint Jean-Baptiste de La Salle - #300LaSalle.
- Le passeport lasallien.
- Un système de labels à usage international : #WeAreLaSalle ; #SomosLaSalle ; #NousSommesLaSalle ; et l'utilisation de labels lors de sessions ou d'événements qui facilitent l'échange de matériel et d'initiatives entre les Districts.

3. Mise en réseau :

- Collaboration spécifique et continue avec les bureaux de communication des Régions, des Districts et de certaines œuvres éducatives.
- Présence dans les réseaux sociaux (27 novembre 2020)
 - Instagram : 6859 abonnés
 - Twitter : 7335 abonnés
 - Facebook : 16690 abonnés

4. Améliorations rédactionnelles :

- Nouveaux designs de tous les produits imprimés de l'Institut.
- Nouveau design du site web.
- Envoi de fichiers professionnels pour l'impression locale de nos produits éditoriaux.
- Curation et campagnes graphiques sur les réseaux sociaux guidées par une stratégie de communication.
- Ajustements graphiques des images les plus représentatives de l'Institut (Signum Fidei et Image corporative)

E. Voies d'avenir

1. La diversité linguistique

Le Centre de l'Institut doit veiller à ce que ses publications et communications dépassent les trois langues officielles. Cela demande un effort en ressources financières et logistiques de la part des Districts, du Secrétariat Général, des Services de Traduction et du SCT. Une politique de l'Institut doit être élaborée pour garantir que tous les documents et informations du Centre de l'Institut soient traduits dans toutes les langues locales.

2. Formation du Centre de l'Institut

Le Centre de l'Institut doit soutenir la création d'une politique de formation en ligne qui favorise la formation, la rencontre des lasalliens et l'échange d'expériences. Cela nécessiterait non seulement une plate-forme technologique mais aussi un protocole pédagogique. Les Secrétariats, en collaboration avec le Service Communication, pourraient entamer ce processus avec le soutien des universités de l'Institut.

3. Bureaux de communication locaux

Dans la mesure du possible, les Régions, les Districts et les œuvres éducatives devraient avoir une structure minimale qui assure la communication. S'il n'est pas possible d'avoir un bureau de communication, il devrait au moins y avoir un directeur de communication local qui peut également renforcer le réseau de communication avec l'Institut.

4. Image de l'entreprise

Le Centre de l'Institut devrait encourager l'utilisation de l'image de marque au niveau local dans une perspective de co-marquage afin de promouvoir l'image internationale de l'Institut et de renforcer les images locales. Les Districts devraient s'engager à mettre en œuvre le co-marquage dans toutes leurs œuvres éducatives.



Annexe F

*Économe général / Conseil
économique international (CEI) ¹*

¹ Frère Martin Rocha, Econome Général, Frère Ambrose Payne, Frère Joseph Saurbier, Frère Gus Boquer, M. Bernard Huré, Frère Michael Quirk

A. Résumé

Les trois Frères qui ont eu la responsabilité de l'économat général pendant cette période (Frères Francisco, Ambroise, Martín), ont eu comme objectif principal de mettre en œuvre les propositions du 45^{ème} Chapitre général ainsi que de professionnaliser les services offerts par l'économat. La création du Comité International d'Investissement, devenu ensuite le Comité Stratégique International (CSI), a été d'une grande aide dans la recherche des meilleures alternatives pour la consolidation financière, non seulement de la Maison Généralice mais aussi de certains Districts. Au cours de cette période, le Directoire administratif a été publié et le Directoire économique a été élaboré (il sera publié au cours du premier trimestre de 2022). Grâce aux Districts des catégories 2, 3, 4 et 5, nous continuons à soutenir la Formation Initiale et les œuvres éducatives dans les Districts de catégorie 0. Nous avons développé des stratégies pour recueillir des informations précises sur les finances de tous les Districts afin d'avoir une vision globale de la situation financière de l'Institut et de la Maison généralice.

Parmi les défis en cours figurent la formation de Frères et de Partenaires lasalliens pour les responsabilités administratives, la consolidation du patrimoine stable, la création d'un fonds de pension pour tous les Frères et la garantie de la propriété légale de nos biens immobiliers.

B. Objectifs atteints

L'objectif de notre gestion des ressources dans la vie de la mission et des Frères a été énoncé dans la circulaire 470 comme suit :

« **Atteindre un haut niveau de bonne gestion des ressources humaines et financières actuelles et futures pour réaliser l'objectif de l'Institut et fournir une éducation humaine et chrétienne, en particulier aux pauvres. Favoriser un esprit de solidarité dans l'Institut à travers une coopération inter congrégations, renforcer les**

capacités de formation et les nouveaux projets qui nous poussent « au-delà des frontières ».

(Circulaire 470, 6, p 54)

En réponse à cela, nous avons entrepris les actions suivantes :

1. Nous avons créé un organe externe chargé de conseiller le Conseil économique international (CEI) sur la gestion du Fonds du patrimoine stable de l'Institut. Il s'agissait du *Comité international d'investissement* qui, en 2018, est devenu le *Comité stratégique international* (CSI), élargissant ses fonctions pour fournir des conseils sur diverses questions financières pour une meilleure gouvernance de l'Institut. Ce comité est présidé par le Frère Ambrose Payne. (Cir. 469, Proposition 44)
2. Nous avons réussi à augmenter le Fonds du Patrimoine Stable et le Fonds pour la Formation Initiale des Frères. Nous avons également créé un Fonds pour la formation de nos Partenaires lasalliens. (Cir. 469, Proposition 33)
3. Nous avons organisé des sessions d'étude et de formation pour les économes des différents Districts au niveau régional. Le but de ces rencontres était d'offrir une formation commune, mais elles ont également servi à établir des liens mutuels de communication entre les économes et avec l'Économe général. (Cir. 469, Propositions 46 et 48)
4. En collaboration avec le Secrétaire général et le Procureur général de l'Institut, nous avons coordonné la révision et la publication du Directoire administratif (2017) qui comprend une section complète sur l'administration des biens temporaires.
5. Nous avons commencé la révision du Directoire économique, dont la dernière édition date de 1998. Dans cette révision, nous avons tenu compte des nouvelles directives de la *Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique* (CIVCSVA) concernant l'administration des biens.

- 0
- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- A
- B
- C
- D
- E
- F
6. Nous reconnaissons avec satisfaction que les Districts ont continué à contribuer au Fonds de partage depuis 1976 (cf. Cir. 403, 40^{ème} GC, Proposition 89) et au Fonds de développement depuis 2014 (cf. Cir. 469, 45^{ème} GC, Proposition 47) sur la base du système de catégories.

C. Processus critiques

En 2018, nous avons entamé le processus de professionnalisation des services offerts par l'économat général. Nous avons engagé les services professionnels d'un cabinet comptable disposant d'un bureau et de personnel à la Maison Généralice. Grâce à cette décision, nous avons pu numériser les informations des années passées et rationaliser les processus comptables. Cela nous a permis de prendre des décisions plus efficaces et plus pertinentes. Ces changements ont été accueillis favorablement par les Secrétariats et Services de la Maison Généralice ainsi que par les Économés de District.

La présence dans la Maison généralice des bureaux de *Christian Brothers Investment Services Global* (CBIS Global) a été d'un grand soutien pour les conseils financiers à la fois pour le bureau de l'économé général et pour les économés de District.

Nous avons revu et mis à jour les différents accords que la Maison Généralice a avec les administrateurs des différentes entités qui utilisent des biens appartenant à la Maison Généralice, comme par exemple avec la Casa per Ferie La Salle, l'école La Salle, etc.

D. Résultats

- La création et l'organisation du Comité de Stratégie Internationale (CSI)
- L'organisation de deux réunions élargies avec le Comité de stratégie internationale
- La participation aux assemblées régionales de la mission éducative
- L'organisation de réunions régionales avec les économés de District (2017, 2020)

- La publication du Directoire administratif (2017)
- L'élaboration du Directoire économique qui sera publié au premier trimestre 2022.

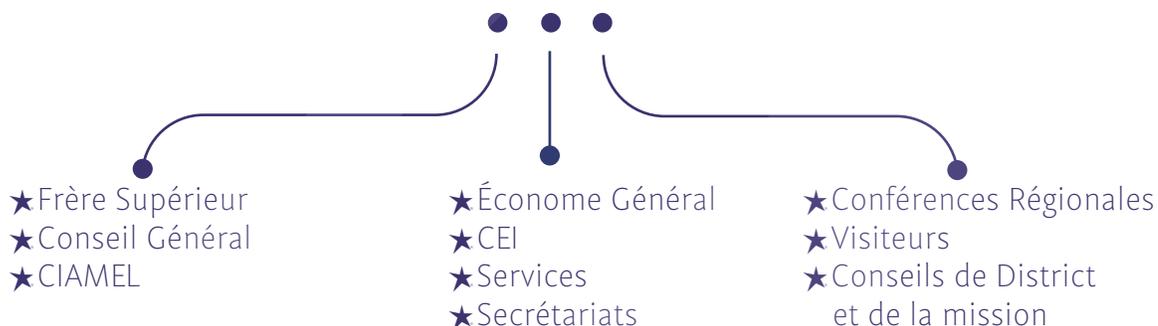
E. Voies d'avenir

L'Économe général présentera brièvement au 46^{ème} Chapitre général les difficultés que pose le système actuel de catégories et de quotas des Districts, qui requiert l'attention des délégués du Chapitre. L'Économe général et le Conseil économique international proposeront des recommandations. Le CEI et le CSI présenteront également pour examen :

1. Les recommandations suivantes, élaborées en collaboration entre l'Économe général, le Conseil économique international (CEI) et le Comité stratégique international (CSI)*, sont approuvées par le Frère Supérieur et le Conseil général. Ces recommandations ne sont pas principalement une demande de financement ou d'un meilleur système de contribution. Elles couvrent tout, de la viabilité financière à l'accomplissement efficace de la Mission lasallienne. Elles sont mieux appréciées comme un moyen de renforcer le modèle actuel de gouvernance en assurant la direction et l'efficacité de l'ensemble de l'Institut et en rendant la Mission Lasallienne durable pour l'avenir (cf. Figure 1 ci-dessous). Les recommandations sont les suivantes :
 - a. Qu'un Fonds de dotation soit établi pour soutenir les soins aux Frères malades et âgés dans les Secteurs où le niveau de soutien est inadéquat ou insoutenable. Il est recommandé que le Centre de l'Institut et les Districts contribuent chacun de 6 % des actifs investis déclarés pour ce Fonds.
 - b. Qu'un fonds de dotation, destiné à soutenir la création et la consolidation de nouvelles œuvres éducatives au service des pauvres, soit établi. Il est recommandé que le Centre de l'Institut et les Districts contribuent chacun à hauteur de 3% par an des actifs investis déclarés.

GOUVERNANCE

PROCESSUS DE GOUVERNANCE comme les rôles du



DOMAINES D'INTÉRÊT

- ★ Préparer les partenaires laïcs
- ★ Se concentrer sur l'expansion de la mission
- ★ Préserver et l'optimiser le patrimoine de l'Institut
- ★ Établir la coresponsabilité financière
- ★ Donner plus de moyens au Centre et aux Régions

L'INTENDANCE DU PATRIMOINE DE L'INSTITUT

★ FONDS DE
DOTATION
DE LA MISSION

★ FONDS DE
DOTATION
RETRAITE (BIEN-ÊTRE)

Figure 1 : Illustration simple d'un modèle de gouvernance qui peut tout couvrir, de la viabilité financière à l'accomplissement efficace de la Mission lasallienne.

2. L'Économiste général organisera tous les trois ans des sessions de formation régulières pour les économistes et les responsables administratifs de District. Le groupe cible peut être élargi pour inclure les jeunes Frères et Partenaires qui ont un potentiel reconnu en matière d'expertise financière en vue de rendre la mission lasallienne plus durable à l'avenir.



**Frères des
Écoles
Chrétiennes**



**Frères des
Écoles
Chrésiennes**

La  Salle



lasalleorg

www.lasalle.org

